

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

A propos d'un subside

Durant la même semaine où le Parlement valaisan a échafaudé péniblement une nouvelle loi d'impôt, tout en se rendant compte qu'elle ne devra pas être trop dure si l'on veut assurer son succès devant le peuple, il a donné son blanc-seing à une nouvelle intervention de l'Etat dans un secteur de l'économie privée.

En effet, dorénavant, la loi sur les améliorations foncières de 1917 servira de base légale pour octroyer des subsides en faveur de la construction de centrales de conditionnement des fruits et légumes du Valais.

Et l'on a d'emblée commencé, comme l'a relevé la presse, par octroyer une subvention d'un million de francs à la Fédération des coopératives fruitières du Valais « Profruits » qui se propose de construire une telle installation sur territoire séduisant.

Il a d'ores et déjà été précisé que d'autres centrales analogues, construites dans d'autres régions du Valais, pourraient à certaines conditions bénéficier de la même sollicitude officielle.

De la sorte, l'impression que l'on favorisait un groupement au détriment d'un autre a d'ores et déjà été dissipée.

Que penser de la formule adoptée ?

Elle est en soi un pis-aller, il faut bien le dire, puisqu'une fois de plus on va puiser dans les caisses publiques pour financer des œuvres qui ressortissaient jusqu'ici à l'initiative des particuliers.

L'Etat du Valais avait, en effet, toujours tenu à marquer une limite entre le domaine technique et le domaine commercial, se bornant à intervenir dans le premier, et considérant que sa tâche était quasi terminée au moment où les produits de notre arboriculture arrivaient à maturité et entraient dans le circuit du marché.

Certes, il avait donné son appui au secteur commercial en provoquant la mise sur pied d'organisations professionnelles, en donnant une base légale aux redevances perçues en vue de couvrir les frais administratifs de ces organisations, en mettant sur pied l'OPAV et en jouant un rôle d'entremise souvent fort utile lors des pourparlers visant la fixation de prix, la limitation des importations et l'exportation.

Mais il avait toujours considéré que le commerce lui-même des fruits et légumes, dont la mission commence par la réception, le stockage et le conditionnement des produits, pour se continuer par leur vente et leur expédition était du ressort exclusif des négociants privés et des coopératives qui devaient pour cela, en gens avisés, prendre leurs responsabilités, investir les fonds nécessaires pour leurs installations et constructions, le tout devant pouvoir se financer par le produit des marges commerciales s'intercalant entre les prix payés à la production et ceux pratiqués à la vente.

Et de fait, il faut constater que l'initiative privée n'est pas restée en arrière jusqu'ici. Des entrepôts importants ont été construits dans la région de Martigny à Sion, soit par des négociants désireux de stocker leur marchandise chez eux, soit sous une forme collective comme c'est par exemple le cas des « entrepôts frigorifiques de Charrat » qui constituèrent la première œuvre d'une importance marquante dans ce domaine.

Et ces réalisations se sont faites sans subsides aucun par des gens qui n'hésitèrent pas à assumer des risques de taille.

Pourquoi en vient-on, aujourd'hui, à aider des œuvres nouvelles du même genre.

Parce que d'une part la production fruitière et maraîchère va en s'accroissant considérablement, que ce qui existe est devenu insuffisant et nous oblige à loger nos produits en dehors du canton et que l'on ne trouve plus assez de gens pour parer à cette carence en augmentant nos possibilités d'entreposage à leurs seuls frais et à leurs seuls risques.

Il faut, à cet égard, relever sans ambage le marché des fruits, ces dernières années, a été

tel que les marges entre les prix à la production et ceux effectivement obtenus à la vente n'ont plus permis de constituer une provision suffisante pour aménager des installations nouvelles.

C'est du moins la seule explication valable que l'on puisse donner à l'appel qui a été lancé à l'Etat pour qu'il apporte son aide et son appui à ces centrales, car avec une situation normale, on aurait dû pouvoir les construire en laissant les pouvoirs publics hors de la compétition.

Il est juste de relever, en outre, que l'on a depuis fort longtemps créé l'engrenage irréversible des subventions et que dès le moment où l'on a aidé déjà un secteur de l'agriculture, on ne peut plus éviter la convoitise d'autres secteurs sans qu'il apparaisse inéquitable de se montrer plus généreux ici que là.

Les laiteries, les transformations d'alpage, les irrigations, les installations d'eau potable, les caves coopératives Pro vins ont bénéficié de subsides. Tout naturellement on en vient à les justifier pour des installations dans le secteur des fruits et légumes, en attendant peut-être d'autres revendications au cours de ces prochaines années.

La pente est raide, voire dangereuse.

Mais comment faire autrement ? Telle était la réflexion que se faisaient la plupart des députés en votant le décret dont nous parlons ici. On a pris l'habitude de voir dans l'intervention de l'Etat un remède à nos maux et on finit par la juger inéluctable.

Espérons tout au moins qu'ici comme ailleurs l'arbre n'empêchera pas de voir la forêt ou, en d'autres termes, que cette aide officielle ne va pas masquer les difficultés d'écoulement de notre production fruitière et maraîchère.

Il faudra également s'atteler à d'autres problèmes de caractère plus général à commencer par celui de savoir si l'extension continuelle de certaines cultures ne rendra pas illusoire l'aide accordée ici, parce que l'on aura de plus en plus de peine à trouver preneur des fruits que nous produisons. *Edouard Morand.*

DUO GRÉCO-TURC

Depuis trop longtemps, les violons grec et turc étaient désaccordés, si désaccordés que leurs sons discordants étaient devenus criards et semaient le désordre et la confusion dans l'orchestre de l'OTAN.

Il y a environ un tiers de siècle, deux grands hommes d'Etat, Venizelos et Atatürk, avaient réalisé le miracle de réconcilier deux peuples traditionnellement ennemis depuis des siècles : les Grecs et les Turcs. Ce chef-d'œuvre de l'art diplomatique avait eu pour effet non seulement d'établir la paix entre anciens belligérants, mais encore de consolider du point de vue stratégique aussi bien que du point de vue politique, la cohésion du monde occidental dans la Méditerranée. Chypre parut tout déchirer, les Grecs réclamant à grands cris l'annexion de l'île encore sous la souveraineté britannique, et les Turcs s'opposant violemment à cette entreprise politique. Londres s'efforçait en vain de rétablir l'harmonie entre Grecs et Turcs de Chypre, entre Grecs et Turcs d'Athènes et d'Istanbul.

Si les choses étaient allées de mal en pis, non seulement l'orchestre occidental de la Méditerranée devenait incapable de jouer, mais encore l'orchestre oriental de Moscou pouvait réussir à s'agréger l'un ou l'autre des violonistes impénitents enragés à faire entendre leurs soli discordants.

Washington et Londres s'en inquiétaient fort, et il semble certain que leurs conseils de modération aient été entendus et compris dans les capitales hellénique et turque.

Zurich a l'honneur de personifier l'entente qui est survenue entre les deux antagonistes qui, après de laborieuses négociations, sont parvenus à s'entendre.

Qu'allait dire Grecs et Turcs de Chypre ? Heureusement l'ardent archimandrite Makarios, qui avait bien gâté la situation, se déclare pleinement d'accord, et du côté turc on est enchanté du résultat : l'île déclarée indépendante ne sera pas annexée par la Grèce, quoique les Hellènes soient destinés à y régner en maîtres, non sans que de larges garanties soient accordées aux Osmanlis.

Reste à obtenir l'assentiment de la Grande-Bretagne, qui doit renoncer à sa souveraineté sur l'île.

GRAND CONSEIL Hôpital de Sion, loi fiscale et divers

IMPORTANTES AMÉNAGEMENTS A L'HOPITAL DE SION

La séance de vendredi a commencé par l'examen du projet de décret concernant la participation financière de l'Etat aux transformations et aménagements de l'hôpital régional de Sion. Ce décret a été voté en deux débats successifs. Il sera ainsi alloué à l'hôpital de Sion une subvention de Fr. 94 746.— soit le 25 % des frais occasionnés.

Voici quels ont été les nouveaux aménagements apportés à l'hôpital en question :

1. **Installation du service de radiologie :** Disposant de la collaboration d'un médecin radiologue à temps plein, la direction de l'hôpital s'est vue dans l'obligation de créer un véritable service en installant le radiodiagnostic et la radiothérapie. Entre temps, des instructions nouvelles concernant la protection contre les radiations sont entrées en vigueur ; elles ont engendré de gros frais supplémentaires pour garantir la protection indispensable : pose de parois plombées, disposition nouvelle des locaux.

Le développement lui-même du service a incité la direction à se procurer un tomographe de haute précision qui permet des prises de vues de première qualité. Le Conseil d'Etat tient à rappeler ici l'intérêt qu'il y a à ce que la population valaisanne dispose d'un centre de radiodiagnostic et radiothérapie pourvu du personnel spécialisé et des installations les plus modernes. La fréquentation toujours accrue de ce service démontre bien son utilité. De nombreux concitoyens qui devaient faire de longs déplacements dans des cantons voisins pour des traitements souvent de courte durée dans des conditions parfois assez onéreuses, peuvent se les assurer à un prix bien inférieur. De même, certains patients économiquement faibles pour lesquels de tels traitements n'auraient pas pu être dispensés ont pu bénéficier des avantages de cette nouvelle thérapie.

Les installations nouvelles ont exigé l'achat d'un générateur puissant qui permet de les utiliser dans les conditions les plus favorables.

2. **Mobilier pour le 2^e étage :** Il s'agit ici du mobilier complet pour l'installation d'un service nouveau d'accouchement établi dans les anciens locaux de résidence du personnel infirmier.

3. **Section pédiatrie :** Il s'agit de la création d'une biberonnerie qui fait défaut.

4. **Achat pharmacie et aménagement de la salle d'opération :** Le déplacement du radiodiagnostic, de même que les nécessités de la chirurgie moderne ont amené la direction de l'hôpital à acheter du matériel nouveau. De même, toute l'installation de pharmacie doit être faite à neuf, étant donné qu'à la construction de l'hôpital, des meubles anciens ont été aménagés qui ne correspondent plus aux nécessités actuelles et tout spécialement depuis la multiplication des préparations et spécialités pharmaceutiques.

Le coût total des travaux pour lesquels le Conseil d'administration sollicite une subvention de la part de l'Etat est de Fr. 378 985.—

IRRIGATION DU VIGNOBLE DE VIÈGE

L'assemblée accepta ensuite sans discussion aucune un projet de décret concernant l'exécution de la deuxième étape des travaux d'irrigation du vignoble de Viège. Le coût de ces travaux est devisé à 225 000 francs, sur proposition de la commission la subvention cantonale a été portée de 20 à 22 %.

L'urgence ayant été reconnue, ce décret est voté en deux débats successifs.

CONSTRUCTION DE CHEMIN A VOUVRY

Le canton participera également aux travaux prévus par la commune de Vouvry en vue de la construction d'un chemin d'accès reliant le vallon de Tanay au vallon de Loz où se trouvent les pâturages de la bourgeoisie. Le devis des travaux s'élève à Fr. 125 000 et le subside cantonal sera de 24 %. Là encore l'urgence n'a rencontré aucune opposition.

ON POURSUIT L'ETUDE DE LA NOUVELLE LOI FISCALE

La volumineuse loi des finances (près de 100 pages dactylographiées) est toujours sur la planche depuis une semaine déjà qu'on a commencé les débats.

Pour avancer plus rapidement le président de l'assemblée fit, vendredi, l'heureuse proposition de supprimer la lecture française et allemande des divers articles. On ne lira, à l'avenir, que les modifications apportées par la commission.

Cette façon de faire va obliger les députés à mieux préparer les séances en « potassant » la loi chez eux.

Voici quels furent les articles qui donnèrent le plus de fil à retordre à nos représentants :

— Le taux de l'impôt sur le capital, dit l'art. 42, est fixé à 3 % pour les sociétés dont le capital ne dépasse pas 200 000 francs et 3 ½ % pour celles dont le capital est supérieur à 200 000 francs. Ce problème, on le comprend, est intimement lié à l'industrialisation du canton.

L'assemblée ne passe pas moins d'une heure et demie sur ce seul article. Il donna notamment l'occasion à M. Gard de montrer que, compte tenu de tous les facteurs, le Valais figure dans une moyenne normale.

Après une série d'interventions (Jacquod, Maret, Rey, Gestsohen, Morand, etc.), l'article reste inchangé. La proposition Dellberg (taux de 4 % pour capital ne dépassant pas 500 000 francs et 5 % pour capital supérieur à 500 000 francs), elle est finalement repoussée par 74 voix contre 11.

— Au chapitre des coopératives, M. Albert Dussex propose un allègement d'impôt en demandant que pour ce qui est des rabais et ristournes, déductions prévues étant opérées, un taux unique de 3 % soit appliqué.

— Une autre proposition est faite par le député Dussex qui demande que l'amende prévue pour les déclarations d'impôt fausses ou incomplètes puisse aller du triple au quintuple du montant total soustrait. La loi s'arrêterait au triple. La commission examinera cette proposition pour les deuxième débats.

RÈGLEMENT DES FONCTIONNAIRES

Sans la moindre opposition, l'assemblée a accepté le nouveau règlement des fonctionnaires et employés de l'Etat. Voici l'essentiel de ce nouveau règlement :

« Les fonctionnaires et employés ont droit annuellement à 12 jours effectifs de congé. Ceux qui sont au service de l'Etat depuis 10 ans au moins ou qui ont atteint l'âge de 35 ans, ont droit à 18 jours de congé et ceux qui ont 20 ans de service ou qui ont atteint l'âge de 45 ans, à 24 jours. Pour le calcul des années nécessaires à l'obtention de 18 jours de congé, les années de travail effectif accomplies dans l'industrie et le commerce privés ou dans une autre administration avant l'entrée au service de l'Etat, sont prises en considération pour la moitié. Les chefs de service ont droit indistinctement à 18 jours de congé au moins.

« Les employés qui ont droit à 12 jours de congé sont tenus de prendre une semaine d'une façon ininterrompue et ceux qui ont droit à 18, respectivement à 24 jours de congé, deux semaines. Une exception aux dispositions de cet alinéa doit faire l'objet d'une demande au Conseil d'Etat.

RECOURS EN GRACE ET NATURALISATIONS

Divers recours ont été examinés : entrave à la circulation, défaut d'entretien d'enfant illégitime, vols, braconnage, etc. La grâce totale a été acceptée dans certains cas et plusieurs mesures de faveur ont été accordées dans d'autres cas.

C'est sur ce point que s'est terminée cette première semaine de session.

Les débats ne reprendront que mercredi matin seulement.

NOUVELLES DIVERSES

Une Américaine meurt à 114 ans

Une femme noire est morte jeudi, au domicile de son fils, à York (Pennsylvanie), à l'âge de 114 ans. Mme Virginia Carter était née quelque part dans le sud des Etats-Unis. Elle ne se souvenait pas exactement du lieu de sa naissance, mais elle avait des souvenirs précis de la guerre de Sécession.

Elle racontait notamment qu'étant enfant, elle habitait dans le territoire de l'Oklahoma et qu'elle avait été vendue à une famille du Mississippi. Puis, elle avait été emmenée en Virginie, où elle avait été achetée par un fermier. Mme Carter était mère de 25 enfants.

Participation suisse à un réacteur expérimental en Angleterre

La Suisse a donné son accord de principe à sa participation financière à la construction, au centre de recherches de Winifred Heath, en Angleterre, d'un nouveau réacteur expérimental européen, dont le coût est devisé à un peu plus de 160 millions de francs suisses, dont 120 millions constituent une tranche commune à couvrir de la manière suivante : Grande-Bretagne 52 millions, Euratom 52 millions, Suisse, Danemark, Suède et Norvège chacun 4 millions de francs.



LA VALISE

avantageuse chez

Paul Darbellay

Martigny

☎ 026 / 6 11 75



TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 CARROSSERIE SIERRE & SION

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C^{ie} S. A. - MARTIGNY

Maison fondée en 1871

BONS DE DÉPOT à 3 et à 5 ans

Maison fondée en 1871

CARNETS D'ÉPARGNE NOMINATIFS ou au porteur aux conditions du jour



HOCKEY

Chaux-de-Fonds bat Viège au poteau

Champéry sur le chemin de la 1^{re} ligue

Le championnat suisse 1958-1959 touche à sa fin. Il reste tout juste à jouer quelques matches en Ligue nationale A, mais ils n'influenceront pratiquement en rien la situation. Berne sera champion suisse toutes catégories, tandis qu'Arosa devra jouer les relégations.

En Ligue nationale B, tout est terminé. Saint-Moritz d'une part et La Chaux-de-Fonds de l'autre ont remporté les titres de champions de groupes. Grindelwald pas plus que Viège n'ont pu s'opposer avec succès aux desseins de ces deux grandes équipes. On le regrette pour Viège qui, depuis des années, remet courageusement l'ouvrage sur le métier. Hélas! pour notre représentant, il faut toujours qu'il y ait sur son chemin des concurrents de la trempe d'un Bâle, d'un Lausanne, d'un Berne ou d'un Chaux-de-Fonds. Mais une telle constance dans l'effort finira bien par être récompensée. Que Viège ne jette pas la manche après la cognée!

Voyons maintenant quels ont été les résultats (quelques-uns décisifs) de samedi et hier:

LIGUE NATIONALE A: Young Sprinters-Arosa 7-0, Davos-Ambri-Piotta 8-1, Berne-Bâle 13-5, Lausanne-Zurich 9-6.

Pour une fois, il n'y a pas de surprises. Ce sont bien les meilleurs qui ont gagné. Tout au plus, on s'attendait à voir Arosa et Ambri fournir une résistance plus vive. Surtout de la part d'Ambri généralement très à l'aise sur les patinoires grisonnes. Quant à Arosa, malgré la présence de son ancien gardien Perl, de Trepp et Poltera, il fut assommé durant le premier tiers (4 buts) et ne put se relever (moralement) de ce fait départ.

Lausanne a remonté deux fois le score grâce à Naef, auteur de 7 buts!

1. Berne	12	10	1	1	83-49	21
2. Davos	13	9	1	3	84-42	19
3. Zurich	12	7	0	5	66-58	14
4. Young Sprinters	13	6	1	6	79-64	13
5. Bâle	12	4	3	5	61-74	11
6. Lausanne	12	4	2	6	95-76	10
7. Ambri	13	4	0	9	47-73	8
8. Arosa	13	2	1	11	41-84	4

LIGUE NATIONALE B: La Chaux-de-Fonds-Viège 5-1, Martigny-Sierre 9-2, Grindelwald-Grasshoppers 10-3, Zurich II-Saint-Moritz 4-4, Petit-Huningue-Saint-Moritz 2-13.

Nos appréhensions pour le match La Chaux-de-Fonds-Viège étaient bien fondées. Les Neuchâtelois, dans une forme éblouissante, ont pris (et comment!) leur revanche du 3 à 0 subi à Viège. De cela, il fallait s'y attendre, mais nos amis Haut-Valaisiens doivent se mordre les doigts du point perdu stupidement contre Servette. Un point qui les mit psychologiquement dans un état d'infériorité vis-à-vis des Chaux-de-Fonniens, grands vainqueurs à Genève.

Tout en regrettant sportivement que Viège ait échoué si près du but (après un championnat où il porta bien haut le drapeau valaisain), reconnaissons loyalement que La Chaux-de-Fonds a mérité le titre du groupe romand et qu'elle possède une équipe de taille à reprendre sa place en LN A. L'avenir nous le prouvera sans doute.

En match de liquidation, Martigny a battu Sierre sans trop de difficulté. L'un et l'autre se retrouvent ainsi au bout de la compétition avec 9 points chacun et une quatrième place fraternellement partagée. On ne pouvait guère demander mieux, surtout pour un Martigny en pleine période transitoire. Nous verrons, dès l'hiver prochain, que les Octoduriens, avec ou sans Canadien, feront parler d'eux.

1. Chaux-de-Fonds	12	11	0	1	125-41	22
2. Viège	11	9	1	1	49-23	13
3. Servette	12	6	2	4	65-69	14
4. Martigny	12	4	1	7	42-50	9
5. Sierre	12	4	1	7	53-78	9
6. Gottéron	12	3	0	9	46-65	6
7. Montana	11	1	1	9	32-90	3

Il était bien entendu, au début de la saison, que les équipes de La Chaux-de-Fonds, Viège et Servette domineraient la situation durant le championnat 1958-59. Les faits ont confirmé ces prévisions, encore que

Chaux-de-Fonds - Viège, 5-1

(0-0, 2-0, 3-1)

Les deux équipes se sont présentées naturellement au grand complet pour ce match décisif et c'est devant une foule énorme (8000 spectateurs) qu'il s'est déroulé.

Le premier tiers vit les équipes faire presque jeu égal, encore que Viège ait surtout porté son effort en défense. Les Valaisiens appliquaient ainsi la seule tactique qui pouvait tenir en échec leurs dangereux adversaires, habitués à marquer dès le début de leurs rencontres. Cela réussit puisque les vingt premières minutes se terminèrent sur le résultat de 0 à 0.

Grâce à de sévères pénalisations contre Macdonald et Meier. La Chaux-de-Fonds se trouva dès le coup d'envoi du 2e tiers, de jouer deux fois à 5 contre 4, mais ne put profiter de son avantage numérique. Viège, de nouveau complet, perdit une magnifique occasion d'ouvrir le score, Salzmänn ayant négligé de servir un équipier admirablement placé pour battre Badertscher. Les Neuchâtelois, après avoir aussi manqué un but tout fait, ouvrirent le score par Delnon, à la 14e minute. Salzmänn rata une nouvelle occasion avant que Townsend battît A. Truffer d'un tir qui frappa le poteau et rebondit au fond des filets. 2 à 0 après 37 minutes de jeu.

Servette n'ait pas été aussi brillant qu'on s'y attendait. Quoiqu'il en soit, ces trois équipes constituèrent un bloc de tête solide contre lequel se brisèrent les assauts des autres formations.

Les première, deuxième et troisième places du classement étant attribuées d'avance, il restait à connaître le résultat de la bataille qu'allèrent se livrer Sierre, Martigny, Gottéron et Montana pour les places suivantes et... la dernière.

Or, si nous faisons abstraction des matches joués par ces équipes contre les trois «grands», voici un classement qui dit comment s'est terminée la lutte entre elles:

1. Martigny	6	4	1	1	9
2. Sierre	6	3	1	2	7
3. Gottéron	6	3	0	3	6
4. Montana	6	1	0	5	2

Le classement général reflète donc bien la physiologie du championnat. Sierre a été la seule équipe qui ait remporté une victoire en dehors de cette sorte de compétition à quatre, victoire sur Servette par 9 à 3! Quant à Martigny, il perdit son match de la «poule» contre Gottéron, mésaventure qui lui arriva tout au début de la saison, alors que son équipe manquait encore d'entraînement et se trouvait incomplète pour cause d'accident.

Donc, prestations honorables de Martigny et Sierre, décevantes d'un Gottéron qu'on croyait plus fort, et malheureuse d'un Montana, où l'absence de patinoire artificielle — pour être à même de soutenir la cadence des autres équipes — se fait durement sentir.

PREMIERE LIGUE: Lugano-Soleure 5-9.

Il s'agissait là du premier match des finales suisses, auxquelles participera également Sion. Le succès de Soleure est très significatif: l'équipe de Bob Kelly, de première force, s'inscrit comme un sérieux prétendant au titre. On verra si le HC Sion pourra lui barrer la route...

DEUXIEME LIGUE: Champéry-Viège II 5-4.

Comptant comme finale régionale de 2e ligue, cette rencontre s'est disputée samedi soir sur la patinoire de Martigny. Le résultat dit bien que la lutte fut serrée. Champéry, qui paraît nettement favori, a eu mille peines à battre la seconde équipe du HC Viège. Mais le principal pour les Bas-Valaisiens était de gagner et cette victoire les qualifie pour le match de relégation-promotion contre Saas-Fee ou Zermatt, derniers du groupe Vaud-Valais de 1re ligue.

COUPE VALAISANNE: Sion-Montana 3-3.

C'est été une finale qu'on n'aurait pas joué plus sèchement, à croire que les adversaires avaient (aussi) un compte à régler. Tout cela se solda par une dizaine de suspensions et un match nul très méritoire pour Sion qui n'était pas au complet (lire grippe!).

COUPE SUISSE: Servette-Zurich 10-7.

Ce résultat est incompréhensible après la piètre performance des Servettiens, trois jours plus tôt devant Martigny. Les Genevois cachèrent-ils leur jeu mercredi soir pour mieux induire en erreur les Zurichois? Peut-on donner une autre explication à cette sensationnelle victoire du Servette, maintenant qualifié pour la finale contre Young Sprinters, futur vainqueur de Gottéron. F. Dt.



Moto-Club Valaisain

Affilié à la Fédération motocycliste suisse

Association des sections motocyclistes valaisannes

Correspondance: Case postale 34, Monthey
Téléphone: Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux 11 c 771, Sion

Communications officielles

Les membres du Comité de direction de la FMS se sont réunis et ont tenu une assemblée extraordinaire sous la présidence de M. G. Ladame, président central de la FMS, à l'Hôtel National, à Berne, le dimanche 8 février.

La question à l'ordre du jour était la nouvelle loi sur les assurances et sur la circulation des véhicules à moteur, projet de loi de nos hautes autorités fédérales.

Après avoir entendu un exposé de M. le Dr Zulliger, membre de la commission désignée à cet effet, M. le Dr Fischer, directeur de la commission fédérale, et de Me A. Guinand, représentant et président de la commission des assurances auprès nos autorités fédérales, les participants ont pris, à l'unanimité, la décision de ne pas donner suite, dans l'intérêt de

notre FMS, au projet de lancement d'un référendum éventuel concernant quelques points de la nouvelle loi routière qui sera soumise au peuple dans un avenir rapproché.

En effet, plusieurs points importants de la nouvelle loi, après intervention du bureau de la FMS, ont été revus et satisfaction a été donnée aux usagers de la route en général et aux motards en particulier.

On sait aussi que les compagnies d'assurances ont dénoncé les contrats de faveur accordés à nos membres.

La différence des primes envisagées en cours de révision par les compagnies en question et les nouvelles normes exigées par la nouvelle loi ne sont pas très importantes, et ce serait une erreur de la part de notre FMS de lancer un référendum dont l'aboutissement se chifferrait par une dépense de plus de 100.000 francs qui devrait être supportée par l'ensemble des membres de la FMS.

AVIS

Nous avisons tous nos correspondants que le casier postal 34, à Monthey, est supprimé. Toute correspondance concernant le Moto-Club Valaisain et ses sections devra être, à l'avenir, adressée directement au président central, M. F. Monay, à La Tormaz, Monthey, où la distribution du courrier a lieu trois fois par jour et ne subit de ce fait aucun retard. F. M.

Martigny - Sierre, 9-2

(3-0, 4-1, 2-1)

Pour son dernier match de championnat, Martigny doit se passer des services de Revaz, grippé. Il est remplacé par Diethelm et Reichenbach, juniors. Sierre n'est pas complet non plus. Imboden joue aux buts en lieu et place de Benelli, tandis que Délessert et Tonossi suppléent à l'absence d'André Giachino.

Malgré ces modifications dans la formation des équipes, la rencontre fut plaisante à suivre. De part et d'autre, les joueurs mirent une ardeur étonnante à défendre leurs chances tout en restant corrects. Il y eut bien quelques coups de crosses qui s'égarèrent et quelques checks un peu durs, mais cela ne porta pas à conséquence. Les arbitres Schmidt et Luthy se montrèrent d'ailleurs assez fermes dans leurs décisions pour faire respecter les règles du jeu et du fair play. On compta cinq pénalisations mineures.

Le match débuta par un coup de théâtre: à la mise en jeu, Saudan et G. Pillet attaquèrent en passes croisées et le premier ouvrit le score à la 5e seconde! Martigny fut sur le point de marquer un second but sitôt après. Pour une faute de croise, Denny se fit expulser, puis ce fut Braune qui dut purger deux minutes. Les locaux attendirent que Sierre ait récupéré ses hommes pour obtenir un magnifique but par Contantin, sur passe de Mudry. Jacquéroz dut s'employer à fond pour sauver son camp à trois reprises. Martigny reparti en trombe à l'assaut des buts défendus par Imboden et Nater (18e minute), sur passe de Mudry, réussit un splendide but après avoir dribblé le gardien adverse.

Le jeu devint encore plus rapide au second tiers. Sur effort personnel, Bonvin réduisit le score à la 1re minute, puis Denny se trouva seul devant Jacquéroz, mais celui-ci sauva brillamment. Connors, qui avait déjà effectué plusieurs descentes dangereuses, reparti une nouvelle fois à l'attaque dans son style si

particulier et si rapide. Une sensationnelle combinaison avec Mudry lui permit de marquer le 4e but, à la 5e minute. Malgré de vives réactions, Sierre dut encore s'incliner trois fois sur tir de Mudry (passe de Constantin), de Constantin (passe de Nater) et de Saudan (passe de Diethelm). Ces trois buts furent marqués entre la 7e et la 13e minutes.

À 7 à 1, la victoire ne pouvait plus échapper à Martigny. Le dernier tiers fut donc du remplissage, Sierre ayant réduit la marque par Bonvin (7e), les Octoduriens donnèrent de la vapeur et obtinrent deux nouveaux «filets» par Connors, qui dribbla trois adversaires et le gardien, et par Mudry, sur passe de l'entraîneur.

Cette confortable victoire, Martigny la doit à son jeu vif et aéré. Toujours bien démarqués, les locaux se firent des passes d'une étonnante précision et surent profiter de toutes les occasions pour mitrailler le brave Imboden. Connors fut le roi de la patinoire. Non seulement il fut le maître incontesté dans son camp de défense, brisant la plupart des attaques sieroises, mais il construisit magistralement et lança lui-même des offensives de grande classe. Trois aboutirent au fond de la cage des visiteurs. Toute l'équipe de Martigny a cependant mérité un bon point pour son entrain et la qualité du jeu offert aux 1200 spectateurs présents.

Sierre s'est beaucoup démené, mais avec peu de succès. Son meilleur élément fut Bonvin, auteur de deux beaux buts et de nombreuses contre-attaques. Denny, mystifié à une ou deux reprises par Connors, fit visiblement un complexe vis-à-vis du Canadien martigneraïn et perdit ainsi une bonne partie de ses moyens. Il est vrai que Jacquéroz l'empêcha de marquer deux buts tout cuits... d.

Champéry I-Viège II, 5-4

2-1, 2-2, 1-1

Champéry débute très fort et Pfammatter a beaucoup à faire, mais il éclaircit avec brio plusieurs attaques dangereuses. Cependant, le but ne tardera pas et c'est le Canadien-joueur Smith de Champéry qui, sur cafouillage, se saisira du puck et le logera au bon endroit à la 11e minute. Viège ne l'entend pas de cette oreille et la riposte vient deux minutes plus tard par Imboden qui égalise sur renvoi de la défense. Personne ne perd courage et Champéry continue à forcer l'attaque alors que Viège semble peureux. Finalement, le Champérolain Chapelay donne l'avantage à son équipe à la suite d'un magnifique solo, à la 16e minute, pendant que Imhof écope de deux minutes pour s'être couché sur le puck!

À la reprise, Champéry soutient ce rythme endiablé et augmente son avantage à la troisième minute déjà, par un magnifique but en solo de Smith. Mais Viège en veut aussi et à la 7e minute Bonani réduit la marque par un tir de loin qui surprend Berthoud. Toutefois, Champéry ne cède pas et rend coup pour coup; c'est ainsi que Gex-Collet marque le 4e but une minute plus tard. Les Bas-Valaisiens accusent dès lors le coup et Viège s'en rend très bien compte et profite du passage à vide de son adversaire pour marquer son 3e but par Bloetzer.

Le troisième tiers voit le triomphe du physique viégeois bien supérieur à celui des Champérolains et l'égalisation ne tarde pas à venir par un magnifique but de Wyr. Dès lors, c'est la grosse bagarre et chacun donne le maximum pour arracher une victoire aussi méritée d'un côté que de l'autre. Le but final viendra... trois secondes avant le coup de gong. Par une terrible reprise de R. Berra, sur passe de A. Berra, Champéry l'emporte de haute lutte. Ainsi, les Bas-Valaisiens auront l'honneur de jouer les matches de promotion en première ligue et, avouons-le, ils l'ont bien mérité.

Sous la direction de MM. Burri, de Château-d'Oex, et Pache, de Lausanne (excellents) les équipes jouaient dans la composition suivante:

HC Champéry: Berthoud; Clément Félix, Smith B.; Gex-Collet R., Clément J.-A.; Berra A., Gex-Collet J.-C.; Chapelay, Berra G., Clément Fernand; Berra J.-M.

Viège EHC: Pfammatter; Meyer G., Zinniker R.; Imhof J., Studer; Bloetzer, Fankhauser, Bonani; Hug, Imboden, Wyr; Solterman.

Après ce brillant match qui fut une vraie lutte sportive, il ne nous reste qu'à féliciter les gars de Champéry ainsi que leurs infatigables coaches, MM. Mariétan et G. Berra. B. G.

Sion-Montana, 3-3

2-1, 0-1, 1-1

Si le public boude ce genre de compétitions, les joueurs eux aussi n'attachent aucune importance à une coupe valaisanne qui se dispute à un moment de la saison où elle perd toute sa raison d'être. Le principe de la coupe était précisément celui de permettre un entraînement sérieux aux équipes en vue du championnat suisse et ce qui se passe ces deux dernières années est justement le contraire et cela sans motif sérieux. Alors, pourrions-nous demander aux responsables un peu plus d'autorité en faisant respecter davantage un calendrier.

Sion est privé des services de Zufferey, Blaser et Zermatten alors que nous remarquons toujours l'absence de Richard Bonvin à Montana. 800 spectateurs à peine assistent à ce match qui sera caractérisé par une faiblesse générale des équipes en présence. Guay, à la troisième minute, se fera l'auteur du premier but sur passe de Rossier, mais Dasky, à la 18e, rétablira le score sur effort personnel. Peu avant la «sirène», Rossier marquera un nouveau point pour ses couleurs en faisant passer le puck entre les jambières de Perren qui, à part ce but, sera parfait.

Après le but marqué à la deuxième minute du second tiers par Rey, le jeu deviendra monotone et nous avons nettement l'impression que les joueurs ignorent qu'ils sont tout de même entourés d'un public payant. Quelques expulsions sur fous intentionnels raniment par instants ce match de qualité absolument insuffisante et le public parmi lequel nous constatons, à regret, quelques femmes hystériques, en profite pour exprimer sa déception.

À la première minute de la dernière reprise, Dasky, le meilleur joueur de Montana, donne l'avantage à son équipe, mais Guay, grâce à sa tactique de faire jouer Germanini en pointe tout en laissant le jeune Forclaz en défense, réussira l'égalisation par le toujours rapide Ettore.

Cette partie sera vite oubliée et nous voulons espérer que soit Montana, soit Sion présenteront un autre jeu lors des matches très difficiles qui les attendent.

L'arbitrage de ce match appartenait à MM. Schmid et Aubert, de Lausanne, qui s'adaptèrent à la qualité du jeu. R.-B.



L'italien Longo, champion du monde

Organisés hier à Genève, les championnats du monde de cyclocross 1959 ont été gagnés de justesse par le jeune Italien Longo (21 ans) devant l'Allemand Volfs-hohl, battu que de 14 secondes.

À la 3^e place, encore un Italien, Severini, puis à la 4^e le Français Dufraisse, à l'41^e du vainqueur. Pas de Suisses dans les dix premiers classés...

Photocopies

Exécution prompte et soignée chez

Paul Ducrey, photographe, Martigny

AUTO-ÉCOLE Michel JOST

Sion, tél. 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 13 72

Camions
Cars
Voitures

Sportifs valaisans! N'oubliez pas que LE RHONE publie chaque semaine les communiqués officiels de l'Association cantonale valaisanne de football et d'athlétisme, de la Société cantonale des tireurs et du Moto-Club valaisain, association des sections motocyclistes.

SKI

Un Neuchâtelois champion suisse des 50 km.

Belles courses de Karl Hischer et Lorenz Possa

Organisés d'une façon impeccable par l'actif Ski-Club du petit village de Vaulion, ces championnats se sont déroulés par un temps splendide et avec une participation record. L'élite des coureurs suisses se présentait au départ et de nombreux autres concurrents tentaient leur chance dans l'espoir de gagner le billet pour l'Amérique où auront lieu les prochains jeux olympiques d'hiver.

C'est donc une lutte extrêmement serrée que se livrent les compétiteurs, particulièrement dans la classe élite où le vainqueur, Michel Rey, réalisa un temps sensationnel digne des spécialistes nordiques. Le parcours excellentement tracé se prêtait d'ailleurs à une telle performance. Fritz Kocher, 4 fois champion suisse de grand fond, dut s'incliner devant la classe du jurassien. Nous trouvons ensuite derrière ces chevronnés les fameux Marcel Huguenin, Alphonse Beaume, Werner Zwingli, Louis-Charles Golay et Jean Jordan avec des écarts minimes pour une si longue distance.

Les Valaisans, malgré les défections des deux coureurs de classe, Victor Kronig et Konrad Ischier et privés des gardes-frontière du V^e arrondissement spécialement entraînés pour cette course, à la suite d'une décision incompréhensible des organes responsables, se sont très bien comportés. Karl Hischer, le patrouilleur, parti pourtant dans les premiers, accomplit un parcours remarquable et fut sacré champion suisse seniors II en faisant le 7^e meilleur temps de la journée. Lorenz Possa, brillant sur 15 km., affrontait pour la première fois, cette dure épreuve. Une légère défaillance sur la fin du parcours priva le Valais d'un deuxième titre mérité. Mais, de l'avis unanime des spécialistes, le Valaisan Possa a été le coureur le plus remarqué par sa technique et sa facilité.

Plusieurs places d'honneur ont également été conquises de haute lutte par des Valaisans d'Obergoms, de Daviaz, de Saas-Fee et du Val Ferret.

Vues dans leur ensemble, et malgré les regrettables forfaits cités plus haut, les performances des coureurs du Vieux-Pays se classent parmi les meilleurs de tous les cantons.

A signaler également l'excellente quatrième place dans les seniors I du sympathique Jean-Daniel Favre, qui vient d'être nommé commandant du secteur de Martigny des GF 10.

Voici le palmarès :

Elite (16 partants) : 1. Rey Michel, Les Cernets, 2 h. 25' 29"; 2. Kocher Fritz, Zurich, 2 h. 27' 54"; 3. Huguenin Marcel, La Brévine, 2 h. 29' 54"; 4. Baume Alphonse, Mont-Soleil, 2 h. 31' 44"; 5. Zwingli Werner, Zurich, 2 h. 33"; 10. Imfeld Freddy, Obergoms, 2 h. 40' 20"; 11. Jordan Raymond, Daviaz, 2 h. 47' 16"; 15. Morand Georges, Val-Ferret, 2 h. 56' 13".

Seniors I (55 partants) : 1. Hari Ervino, Adelboden, 2 h. 30' 10"; 2. Possa Lorenz, Loèche-les-Bains, 2 h. 36' 41"; 3. Fröhlich Emile, Zurich, 2 h. 38' 40"; 4. Favre Jean-Daniel, Martigny, 2 h. 39' 05"; 5. Roffler Mathias, Jenaz, 2 h. 40' 39".

Seniors III (11 partants) : 1. Wenger Wilhelm, Berne, 2 h. 49' 14"; 2. Walter Sepp, Erstfeld, 2 h. 49' 38"; 3. Kreuzer Othmar, Obergoms, 2 h. 50' 04"; 4. Matthey Marcel, Le Locle, 2 h. 55' 32"; 5. Baumann Adolphe, Wiedikon, 2 h. 58' 08"; 6. Garbely Otto, Obergoms, 2 h. 58' 59"; 7. Wuilloud Louis, Saas-Fee, 3 h. 04' 02".

Seniors II : 1. Hischer Karl, Obergoms, 2 h. 35' 18"; 2. Baruselli Benoît, Saingnégier, 2 h. 38' 02"; 3. Schnyder Sepp, Stoos, 2 h. 42' 01"; 4. Beveler Otto, Sangerboden, 2 h. 48' 19"; 5. Formaz Edmond, Val-Ferret, 2 h. 51' 17"; 10. Darbellay Oscar, Val-Ferret, 3 h. 03' 33"; 17. Supersaxo Léo, Saas-Fee, 3 h. 23' 18".

FOOTBALL

Les matches amicaux

Malley-Sion 4-4, Winterthour-Bâle 3-3, Renens-Chaux-de-Fonds 1-7, Lausanne-Fribourg 4-1, Locarno-Young Boys 0-5, Chiasso-Bellinzona 1-0, Urania-Berne 3-2, Forward-Moutier 6-1, La Tour-Montreux 4-3, Villeneuve-Martigny 2-8.

Belle victoire de Servette

Pour les huitièmes de finale de la Coupe suisse, Servette a battu Grasshoppers, samedi, aux Charmilles, par 2 buts à 0. Ceux-ci furent marqués par le Hongrois Mackay et par Fatton, sur penalty.

Villeneuve-Martigny, 2-8

Excellent entraînement de l'équipe octodurienne sur un terrain gras et boueux. Résistance très forte de Villeneuve, équipe athlétique.

Entrée de Contat, Freymond et Reymondeulaz. Les buts pour Martigny ont été marqués en première mi-



LA

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Votre banque
A votre disposition pour vos
prêts et crédits

Championnats d'hiver de la Brigade montagne 10

- L'équipe du capitaine Henchoz (la II/2) une fois de plus imbattable
- Côté Valais : belles performances des patrouilles Jordan, Crittin, Max, Allet et Bonvin

Leysin... 9 h. 20.

Sur le replat du Martelet, une flambée de vivats et un soleil à l'allure printanière accueillent la première patrouille qui passe la ligne d'arrivée.

Les quatre hommes qui durant plus d'une heure ont mis « le gros paquet » pour cette édition 59 des championnats de brigade ont pris le garde-à-vous à la hauteur d'une véritable section de colonels et de majors.

(De notre envoyé spécial)

Déjà le micro, par la voix du major Porchet, jamais à court de souffle ni de commentaires, lance dans l'air piquant du matin les premiers résultats.

Quatre-vingt-dix patrouilles (près de 400 hommes... un chiffre unique dans l'histoire de ces championnats de brigade) talonneront ces premiers arrivés.

Tous ces patrouilleurs répartis en catégorie lourde (22 km. 600) légère (14 km. 600) et de combat (10 km.) ont, dans un bel esprit d'équipe, affronté rampes, descentes et couloirs de ces pistes fleuries de fanions rouges et verts.

Les hommes d'Henchoz imbattables

Malgré un soleil dix-huit carats, la neige est restée bonne jusqu'au terme de la course.

Une fois de plus les résultats obtenus au tir ont été de première importance (une bonification pouvant aller jusqu'à 12 minutes pour les trois cibles atteintes). Par leurs excellents résultats au stand (15 minutes de bonification) et leur étonnant temps de course (1 h. 33 pour les 22 km. 600 avec 930 m. de dénivellation), l'équipe du capitaine Samuel Henchoz (cp. fus. mont. II/2) a enlevé pour la seconde fois le titre de champion des patrouilles à ski de la Brigade mont. 10.

Relevons également l'excellente course de la patrouille du sgtm. Fernand Jordan qui, avec ses hommes de Massongex, Bourg-Saint-Pierre et Saint-Maurice (II/2),

où une dizaine de patrouilles ont atterri dans les champs de perce-neige pour s'être fiés davantage à leur flair qu'aux calculs des azimuts et des coordonnées.

D'autres n'ont pas eu tous les atouts de leurs côtés ou ont payé de malchance, telles la patrouille du cap. Monachon qui a dû une fois de plus ouvrir la piste ou celle du sgtm. Mudy (matériel brisé).

valeurs morales et humaines (discipline, maîtrise de soi, volonté) que donne à l'homme l'effort physique volontaire, en équipe et en montagne. Pascal Thurte.

Catégorie lourde

Br. mont. 10 ; 1. Cp. fus. mont. II/2, cap. Henchoz Samuel ; app. Morerod Ernest ; fus. Revaz Claude ; fus. Pernet Albert, 1 h. 18' 02" ; 2. Cp. fus. mont. II/1, sgtm. Jordan Fernand, Daviaz ; fus. Jordan Alexis, Massongex ; fus. Moret Ami, Bourg-Saint-Pierre ; fus. Jordan Gilbert, Saint-Maurice, 1 h. 19' 17" ; 3. Cp. fus. mont. I/12, fus. Loye Hermann, Grimentz, 1 h. 26' 06" ; 4. Cap. fus. mont. III/8, cpl. Henchoz Albert, Ch. d'Oex, 1 h. 27' 12" ; 5. Cp. fus. mont. I/12, plt. May Gilbert, Sarreyer, 1 h. 32' 47" ; 6. Cp. ld. fus. mont. IV/2, sgt. Poget Marcel, Leysin, 1 h. 37' 30" ; 7. Cp. fus. mont.



L'une des valeureuses patrouilles lourdes attaque à sang froid la première rampe des 22 km. 600 que lui réservent ces championnats 1959



Sur la ligne d'arrivée, le colonel Maurice Zermatten félicite les gendarmes valaisans

a bien failli gagner l'épreuve, à une minute qu'elle est des vainqueurs.

Toujours en catégorie lourde, on note chez les invités la belle course de nos hommes d'Ulrichen et de Morgins qui ont fait littéralement des prouesses en réalisant les meilleurs temps de la journée, tandis que nos gendarmes, emmenés par Georges Cretex, en ont remporté à leurs collègues vaudois.

On remarquera également l'excellent classement en catégorie légère et de combat de nos patrouilleurs de Martigny, Sierre, Ayent, Chippis, Saint-Pierre-de-Clages et bien entendu de Crimentz.

Les surprises n'ont pas manqué en catégorie combat

temps par Bertogliatti, Pellaud et Borgeat et en seconde mi-temps par Lulu Giroud, Renko, Jordan (2) et Borgeat. Pour Villeneuve, buts sur penalty et reprise de volée du centre-avant.

Le meilleur homme sur le terrain fut le jeune Philippe Rouiller, du Martigny-Sports. Rick.

... même le colonel Bogey !

Disputés par un temps féérique, dans le plus beau des décors, ayant bénéficié d'une organisation sans bavure grâce à l'esprit d'équipe et de dévouement que l'on connaît à ceux que la montagne a unis, ces championnats 59 ont été une vraie réussite.

Gardons-nous à ce propos d'oublier la compréhension dont ont fait preuve autorités et population de Leysin, tout comme le travail abattu (avant celui des hommes) par les commandants d'unité eux-mêmes.

Au terme des épreuves, autorités et invités partagèrent un banquet signé « De Mercurio », au Grand-Hôtel de la station où l'on maria le vin blanc de Lavaux à la dôle valaisanne. A l'heure du biscuit glacé, la fanfare de Leysin se devait, devant ce parterre de colonels, de nous offrir la marche du « Colonel Bogey » !

La conclusion à ces lignes, c'est le colonel brig. Daniel lui-même qui nous la passe, lui qui parla des

II/2, fus. Vurlod Paul-A., Comballaz, 1 h. 41' 53" ; 8. Cp. ld. fus. mont. IV/2, lt. Doriot Serge, Vevey, 1 h. 42' 25" ; 9. Cp. fus. mont. I/12, cpl. Bruchez Gabriel, Fionnay, 1 h. 49' 48" ; 10. Cp. fus. mont. II/9, sgt. Rey Serge, Montana, 1 h. 56' 26" ; 11. Cp. fus. mont. I/12, sgtm. Daves Raymond, Massongex, 1 h. 57' 46".

Hors concours : Cp. ld. fus. mont. IV/9, lt. Fellay André, Bagnes, 1 h. 41' 33".

Invités, catégorie lourde

1. Gd. fr. V. ar. N° 2, app. Max Jean, Ulrichen ; gde. Balleys Marcel, Ulrichen ; gde. Boilat Roland, Morgins, gde. Niquille Henri, La Cure, 1 h. 06' 43" ; 2. Gd. fr. V. ar. N° 1, app. Rausis Luc, Ulrichen ; app. Oguey Ernest, Morgins ; gde. Biolley Gaston, Ulrichen ; gde. Oberer Hans, Splügen, 1 h. 07' 48" ; 3. Gd. fr. V. ar. N° 3, appa. Rausis Roland, Morgins, 1 h. 13' 19" ; 4. Gendarmerie Valais, gend. Cretex Georges, Conthey, 1 h. 18' 25" ; 5. Gendarmerie Vaud, I, app. Pernet André, Lausanne, 1 h. 18' 46" ; 6. Gendarmerie Valais, cpl. Rossier eDnis, Crans VS, 1 h. 19' 48".

Catégorie légère

Br. mont. 10 : Cp. fus. mont. II/12, fus. Voutaz René, Ballens ; fus. Reichenbach J.C., Martigny ; fus. Morard Gustave, Ayent ; fus. Zufferey Victor, Chippis, 1 h. 40' 15" ; 2. Cp. Em. br. mont. 10, sgt. Beysard Othmar, Sierre ; auto. Salamin Georges, Noës ; moto. Favre Paul-Henri, Genève ; pol. Duvoisin Louis, Bullet, 1 h. 42" ; 3. Cp. subs. I/10, Lt. Zaugg Frierich, Signaud/E., 1 h. 47' 46" ; 4. Bttr. ob. ld. III/71, sgt. Altherr Alfred, Pully, 2 h. 15' 10".

Br. fort. 10 : Cp. ld. fus. IV/204, plt. Barras Marius, Crans/S ; sgt. Salamin Ignace, Crimentz ; fus. Salamin Henri, Crimentz ; fus. Haenni Georges, 1 h. 30' 11" ; 2. Gr. fort. 1 : maj. Verrey Pierre, Lausanne, 1 h. 52' 43" ; 3. Cp. fus. III/202, sgtm. Eisclon Robert, Lausanne, 2 h. 11' 10" ; 4. Cp. fort. 1, sgt. Bisang Albert, Lausanne, 2 h. 12' 07".

Catégorie combat

Brigade de montagne 10 : 1. Bttr. ob. I/25, plt. Crittin Jérôme, Saint-Pierre-Clages ; sgt. Vez Alex., Zurich ; can. Bonzon Paul, Lausanne ; can. Bizeau Charles, Vernier, 1 h. 42' 05" ; 2. Cp. fus. mont. I/8, lt. Kunz Pierre, 1 h. 44' 46" ; 3. Cp. fus. mont. III/7, lt. Leyvraz Marc, Rivas, 1 h. 47' 36" ; 4. Cp. gren. 6, lt. Crittin Michel, Saint-Maurice, 1 h. 47' 54" ; 5. Cp. fus. mont. II/12, fus. Casanova Maurice, Landeron, 1 h. 47' 55" ; 9. Cp. ld. fus. mont. IV/1, plt. Bonvin André, Sion, 1 h. 48' 58" ; 13. Cp. fus. mont. III/9, lt. Allet Jacques, Sion, 1 h. 51' 15".

Brigade de forteresse 10 : Hors concours : Cp. fus. mont. III/204, cap. Rouiller Pierre, Martigny, 2 h. 13' 50".

A 15 heures eut lieu sur la patinoire de la station la proclamation des résultats et la distribution d'une pluie de challenges, de coupes et de distinctions. On voit ici la planche des prix à l'heure du partage. Derrière elle, toute une constellation d'officiers supérieurs, parmi lesquels on reconnaît le colonel-brigadier Daniel, les colonels Zermatten, Meytain et Gaberell, ainsi que les majors Porchet et Petitpierre. Etaient également présents le colonel-brigadier Matile, les colonels Chavanel, Gollut, Tissot, Delay, Zwahlen, Dessibourg ainsi que M. le Dr Lenz, directeur général des douanes. (Photos et clichés « Le Rhône »)

LES SPORTS en quelques lignes

* Annemarie Waser a pris la deuxième place au slalom spécial des courses internationales féminines de Cortina, derrière la Norvégienne Inger Björnbakken.

* Devant 135 000 spectateurs (!) Real Madrid a battu Barcelone par 1 à 0.

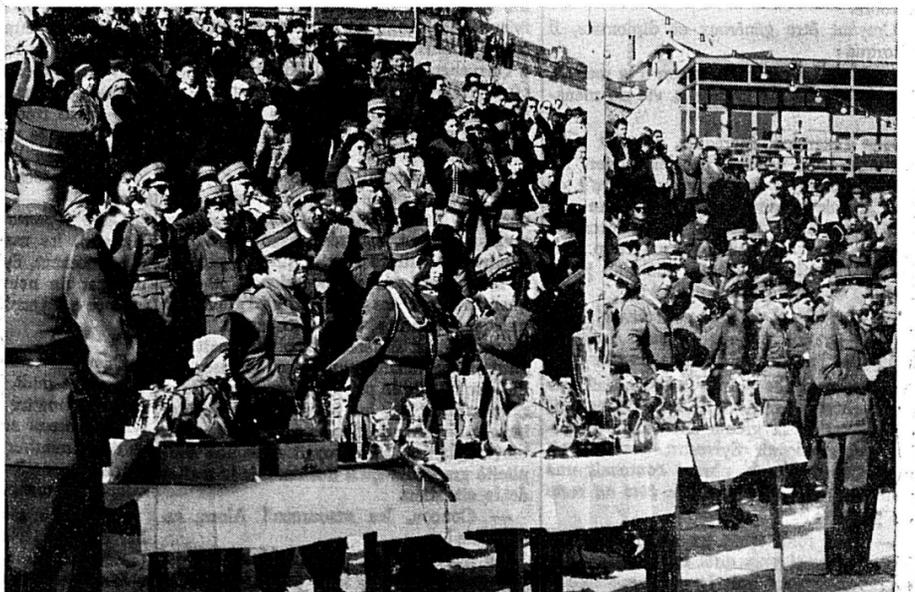
* Les championnats du monde de bob à 4, à Saint-Moritz, se sont terminés par la victoire des Etats-Unis (Tyler), devant Italie II, Grande-Bretagne, Italie I et Suisse II. Treize équipes classées.

* Plusieurs concurrents français et romands ont participé hier au concours de saut de Montana-Vermala. Devouassoux (Chamonix) et E. Mathys (Chaux-de-Fonds) en ont été les vainqueurs dans les cat. juniors et seniors. Le Lochois Gianoli a effectué un saut de 57 mètres.

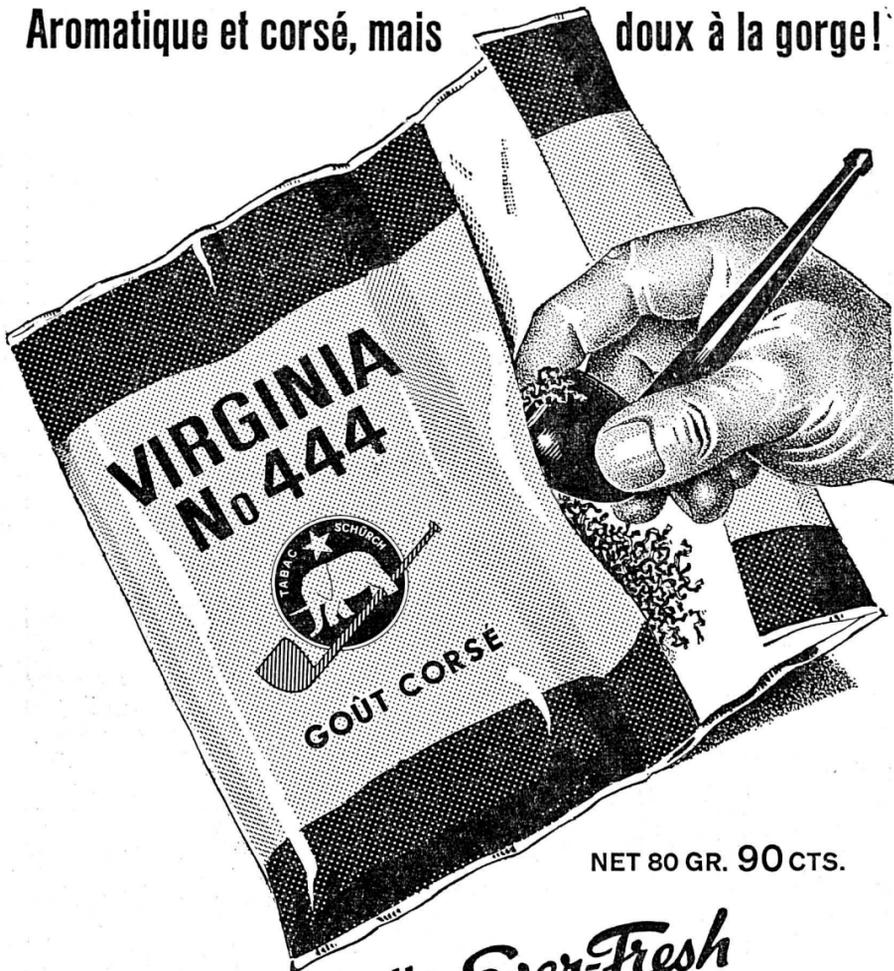
Garrousel de Paris Tabaris-Lausanne

La revue la plus drôle et la plus inattendue est présentée chaque soir dès 21 h. 30 au Tabaris, votre cabaret.

Dimanche, un spectacle digest dès 16 heures. Réservation : ☎ 021 / 22 09 33.



Aromatique et corsé, mais doux à la gorge!



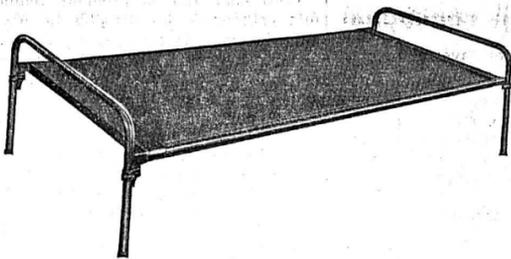
NET 80 GR. 90 CTS.

Dans la pochette Ever-Fresh

Plate comme un portefeuille
Tabac toujours frais
Pratique!

COLLECTIONNEZ les POINTS COOP

Pour chalets et maisons de campagne



- Lit métal, 80 X 190 cm. net Fr. 55.—
- Matelas à ressorts (bonne exécution sortant de nos ateliers) net Fr. 95.—
- Double couch métal, Mod. B net Fr. 120.—
- Idem avec coin réglable, Mod. B net Fr. 150.—
- Protège-matelas non rembourré net Fr. 9.50

Meubles Gertschen - Martigny-Ville

Téléphone 026 / 6 17 94

Du bon Tabac
Tabac Amsterdamer - 75

On demande

jeune fille

pour aider à la cuisine et aux chambres. Italienne acceptée. Entrée tout de suite. S'adr. au ☎ 026 / 6 30 98.

Maison de commerce de Martigny cherche jeune homme comme

aide livreur

Faire offres écrites avec prétentions et curriculum vitae sous R. 605 au bureau du journal « Le Rhône », Martigny.

On demande

1 CHEF MINEUR

pour travaux de génie civil.

Faire offres case postale 29005 à Sion.

Vendeuse

demandée dans commerce alimentation - mercerie - chaussures.

Faire offres avec prétentions au magasin René Gay-Carron, Fully, ☎ 026 / 6 31 12.

A louer à Martigny-Bourg

appartement

de 4 pièces, tout confort. S'adr. au ☎ 026 / 6 13 09

On demande à louer

1 pré

d'environ 10 mesures. Région de Martigny. Téléphonez au 026/6 32 29.

Propre... et frais comme une rose!

Comme il se sent frais, plein d'allant et dynamique!... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!



2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

A vendre

100 poiriers

Précoce de Trévoux de 2 ans et

350 pommiers

Jonathan de 1 et 2 ans.

S'adresser à Henri Gay, Saxon.

Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers
Création de parcs et jardins
et d'ornement - Rosiers
Projets-devis sans engagement

Maurice PELLOUCHOUD - MARTIGNY

Téléphone 026 / 6 14 42 - Pont de la Bâtiaz
ARTICLES EN BOIS - EMBALLAGES
Caisses en tous genres - Caisses à pommes - Caisses à vins
Plateaux à tomates - Livraisons rapides - Demandez offre

Caisse d'Épargne du Valais

Direction à Sion,
agences dans les principales localités du canton



Obligations de caisse

à 3 et 5 ans de terme

aux meilleures conditions.

CES TITRES SONT A L'ABRI DES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE

Un amour

Roman de Magda Contino

insoupçonné

— Tout un étage! Nous avons de la chance! Tant de jeunes ne savent où loger. D'ailleurs, nous travaillerons tous deux à Paris; je fais mes débuts de chimiste en octobre.

Croyant être généreux et diplomate, il rétorqua:

— Oh! si vous voulez rester à la maison, je suis capable de gagner la vie du ménage!

Elle l'examina, incrédule, pensant qu'il plaisantait, ne sachant pas les métiers féminins coudoyés par Sylvestre jusqu'à ce jour n'étaient considérés que comme une attente avant le mariage et, à l'occasion un pis aller au moment d'un coup dur. Heureusement, le bon sens dicta au jeune homme une suite à son exposé:

— Bien sûr, il en faut pour vivre! Mais j'ai de grands projets. Je suis dans les autos... et je n'ai pas dit mon dernier mot.

« Être dans les autos » ne signifiait pas grand-chose pour Nannerl. Elle connaissait de réputation la grosse usine d'automobiles qui employait Sylvestre, mais c'était tout. Cependant, la phrase contenait une promesse, elle ne voulut pas être en reste de projets:

— Pour moi, après un séjour dans un labo, je verrai vers quoi me diriger... Dites-moi, voulez-vous que je vous présente à

ma mère ce soir? Mieux vaut ne pas traîner.

— Il faut que je parle à mes parents d'abord. Préparez les vôtres.

— Rien de plus simple: ma mère préfère mon frère, donc elle se consolera de mon départ... Je l'espère tout au moins.

Avec son instinct d'homme simple, Sylvestre fut un peu choqué, non pas de la phrase — ce n'était pas la première fois qu'il entendait un jeune se plaindre de prétendues brimades familiales — mais du ton àpre de la réflexion. Pour lui, il valait mieux que Nanne ne fût pas très attachée à ses parents; ainsi, il n'aurait aucun mal à l'arracher à ce milieu, différent de celui où il vivait et qui l'effrayait un peu. Malgré son air désinvolte, malgré le genre qu'il ment, le garçon aimait passionnément Nanne donnait de tout traiter avec détachement; il ne redoutait qu'une chose: qu'elle ne changeât d'idée. Sylvestre était bien décidé à précipiter les événements. Il se savait séduisant, malgré le handicap de son manque de culture; certes, jusqu'à présent, il n'en avait pas eu conscience, ne fréquentant que ses camarades d'atelier et quelques sportifs des deux sexes. Avec Nanne, c'était différent. Il plastronnait volontiers, cherchant parfois ses phrases, ce qui risquait de le priver de sa sympathique simplicité et de lui faire commettre des impairs. « Lorsque Nanne sera ma femme, tout s'aplanira! » Il croyait avec une simplicité grandiose qu'il deviendrait le maître de la situation.

— Coucou, les amoureux! Alors, on roucoule!

Un jeune homme vêtu de bleu, lui aussi, surgit à pas de loup pour surprendre

le couple assis derrière le baraquement. Il se pencha, tendit la main à la jeune fille qu'il ne connaissait pas, puis à Sylvestre. Celui-ci prit un ton pompeux pour dire:

— Jean-Pierre, je te présente Nannerl Bergere, ma fiancée...

Ce fut l'inconnu qui dit:

— Enchanté!

Puis il s'exclama:

— Nannerl! C'est pas français!

— Ma grand-mère maternelle était d'origine autrichienne. C'était son prénom.

— Il est marrant!

Les deux jeunes gens échangèrent quelques mots insignifiants sur un match de basket en préparation, puis le nommé Jean-Pierre s'éloigna.

— Vous fréquentez ce garçon?

Il perçut la réticence et eut le bon goût de minimiser l'incident:

— Dans les clubs sportifs, il y a de tout...

Cette réponse atténuée, dans l'esprit de Nannerl, les maladroites précédentes; et, à ce moment, Sylvestre eut l'heureuse idée d'exiger un nouveau baiser avec cette assurance qui venait de lui réussir.

Quand la jeune fille rentra chez elle, un peu avant midi, elle jugea l'instant favorable pour mettre sa mère au courant. Evelyne Dubreuil achevait sa toilette, désireuse de se montrer à son avantage quand son mari rentrerait pour déjeuner. Nannerl adopta un ton badin, tout à fait inattendu.

— Maman, assieds-toi, sinon tu vas tomber de haut! Nouvelle sensationnelle! J'ai l'intention de me marier prochainement. L'expression souriante qui accueillit sa

déclaration surprit la jeune fille et la réponse aussi:

— Ma chérie, je suis très contente. Je suis persuadée que tu as bien choisi. Il faudra nous présenter rapidement ce jeune homme.

En parlant ainsi, la mère était sûre de provoquer des confidences. Comment aurait-elle pu montrer qu'elle redoutait un choix précipité en raison de l'état d'esprit de sa fille? Celle-ci, persuadée de l'excellence de « son idée », était un peu démentée parce qu'elle croyait que sa mère réagirait tout autrement, avec des reproches, des cris, des larmes, tout l'arsenal d'un drame familial que devait soulever son départ... du moins dans son imagination. Or, la mère trouvait l'événement tout naturel et elle l'accueillait paisiblement. Pour retrouver son aplomb, Nannerl entreprit de raconter ses rencontres avec Sylvestre et de faire « mousser » le jeune homme. Tant et si bien que lorsque Marcel Dubreuil rentra, il trouva les deux femmes bavardant, très animées. Evelyne lui lança, affectant la joie:

— Nanne se marie!

Il le savait, puisque sa femme lui avait téléphoné, après la révélation de Germaine. Cependant, il s'exclama:

— Bravo! J'espère qu'elle a bien choisi!

Cette réflexion déplut à la jeune fille — n'importe qu'elle remarque l'eût froissée: dans celle-ci, elle décela une critique et, aussi, un soulagement. M. Dubreuil était satisfait d'être débarrassé de sa belle-fille. « Ainsi, nous nous débarrasserons mutuellement. »

La mère avait perçu une réticence, elle

aussi, une réticence qu'elle ne s'expliquait pas. La soirée fut presque gaie; mais quand le couple se retrouva seul dans la chambre conjugale, M. Dubreuil communiqua ses doutes à sa femme:

— J'ai téléphoné à mon vieil ami Destouches qui est ingénieur à l'usine. Ce Sylvestre Monceau est bien noté et sérieux... Cependant, comment l'orgueilleuse Nannerl a-t-elle pu s'éprendre de lui? Certes, il n'est pas mal, mais c'est un primaire...

La mère tenta de se rassurer:

— En amour, tu sais, l'attrait compte, seul...

— Oui, bien sûr, mais il faut vivre ensemble pendant des années!

— Que faire? Crois-tu qu'il y ait un moyen d'intervenir?

— Oh! non. Il est impossible de raisonner un être aussi entêté que ta fille!

— Hélas! Elle tient de son père qui fonçait sur tous les obstacles avec la certitude d'avoir une tête plus dure que les murs. On pourrait peut-être essayer de mettre ce garçon en présence de jeunes gens de notre milieu?

— Il n'est pas sûr qu'aux yeux de Nanne, la comparaison soit à l'avantage de ces jeunes gens. C'est par opposition, par révolte, quelle a choisi celui-là. Notre bourgeoisie doit lui paraître insupportable.

— Exactement comme son père!

— Je l'en prie, ne me parle pas à chaque instant de ton premier mari! Il y a six ans que j'ai sous les yeux son vivant portrait. Cela me suffit!

Marcel Dubreuil alla prendre dans ses bras la pauvre femme toute désespérée:

(A suivre)

Le IVe Trophée de La Brentaz, à Vercorin

Maxy Devanthery imbattable en descente

mais ne peut défendre ses chances au slalom ensuite d'une blessure

Qui dit Vercorin, dit également organisation impeccable. Nous osons l'exprimer car depuis si longtemps que nous suivons les manifestations organisées par le SC La Brentaz, avec ou sans soleil, pas une seule fois nous n'en sommes redescendu déçu.

Tout était fort bien fait dans le IVe Trophée de La Brentaz.

Une course de descente d'abord sur une piste de plus de 3 km. et 800 m. de dénivellation, très bosselée, « vite », demandant aux coureurs courage et technique. Une course de descente à laquelle participaient nos plus grands espoirs valaisans. Une espèce de revanche, si l'on peut dire, des Championnats valaisans.

Notre propos n'est point d'en décrire les phases, mais bien plutôt de relever les progrès accomplis cette saison par plusieurs.

Une lutte épique pour les points entre les membres de l'équipe valaisanne. Si, en fin de compte, Maxi l'a remporté de huit dixièmes de seconde sur Régis Pitteloud, c'est qu'il la voulait, cette victoire.

Il y eut évidemment des déceptions : celle de Norbert Mathey, spécialiste de la discipline, qui fit une chute sur les bosses aux Planards ; l'envolée terrible d'Alby Pitteloud qui aboutit à l'hôpital de Sierre où

Tous ceux qui le connaissent bien n'en croyaient pas leurs yeux.

Bravo ! Yvon. Et continuez...

Il nous faut, pour ne pas paraître impoli, parler des dames.

Certes, Geneviève Chamey, élève de René Rey, nous a convaincu, Monique Critti également : elles sont douées, élégantes, bonnes skieuses.

Mais du côté valaisan ? Nous nous voyons obligé de le répéter : nous n'avons pas grand chose. Ceci dit sans vouloir minimiser les efforts que font nos représentants OJ. Reconnaissons leur volonté de bien faire. Josiane Burret n'est pas dépourvue de qualités, Marie-Jeanne Borgeat peut s'améliorer et finir par s'imposer. Mais la route est longue jusqu'à la consécration sur le plan national.

Disons, en guise de conclusion, que nos skieurs valaisans, s'ils continuent dans la voie que leur ont tracée Elie Bovier, chef technique et Charly Veuthey, chefs des compétitions de l'AVCS, seront dans le vrai. On commence à voir clair dans le four noir dans lequel se trouvaient nos espoirs. Et l'on peut être certain que dans un an ou deux, nous aurons d'agréables surprises.

Emmanuel Berreau.



Dans l'air froid du matin, où même le son du haut-parleur était gelé, la charmante Genevoise Geneviève Chamey, gagnante du combiné dames, et Maxi Devanthery qui a abaissé le record de la descente de 7 secondes ! A droite : Yvon Michellod en plein effort dans un slalom très difficile disputé dimanche après midi. (Photos « Le Rhône »)

quelques jours de repos forcé le remettront de sa commotion ; le « stop » de Fernand Grosjean qui, n'y voyant plus clair après avoir frôlé un arbre, préféra sagement reprendre ses esprits avant de repartir pour finir... à la 18e place.

Que de progrès pourtant accomplis par nos skieurs depuis la première course sur ce même parcours, en 1943, remportée par... Max Muller en 4'30". Depuis 1957, le record était détenu par Simon Biner, de Zermatt, en 2'51".

Hier, un autre Max, Devanthery celui-là l'a encore abaissé de 7" (2'44"). C'est très beau car cela représente le degré de préparation de nos jeunes ayant suivi les cours d'entraînement organisés par l'AVCS.

Ces constatations, nous avons pu les faire au slalom de 40 portes couru en deux manches sur la piste du Lavio. Si les « ancêtres » René Rey, bronzé comme un zouave, avec sa casquette dernier cri, Fernand Grosjean tenant un dialogue comique avec lui-même, se critiquant s'encourageant tout au long du slalom, ont fait une admirable démonstration de leur maîtrise, de leur savoir, de l'habitude qu'ils ont de la compétition, il en est d'autres à qui nous faisons confiance.

Regardons descendre dans les portes un Régis Pitteloud, un Hermann Julier, un Arthur Eycholzer, d'autres encore, et constatons qu'ils ne sont pas loin de la classe des anciens.

Il nous plaît surtout de pouvoir relever ici le nom d'Yvon Michellod, d'Ovronnaz car jusqu'ici, il a toujours été l'homme de la poisse : une bonne première manche et puis brusquement, voulant trop attaquer dans la seconde, il accrochait un piquet, chutait bêtement. Hier, il a battu Régis Pitteloud, Hermann Julier, Roger Mayoraz, Arthur Eycholzer, laissant seulement quatre dixièmes de seconde à Fernand Grosjean et un dixième à René Rey.

DESCENTE

Dames : 1. Chamey Geneviève, Genève, 2'22"4 ; 2. Borgeat Marie-Jeanne, Montana, 3'18"2 ; 3. Burret Josiane, Sion, 3'56"2.

Messieurs : 1. Devanthery Maxy, Vercorin-Brentaz, 2'44 ; 2. Pitteloud Régis, Les Agettes, 2'44"8 ; 3. Julier Hermann, Verbier, 2'50" ; 4. Heihold Arthur, Riederalp, 2'52"6 ; 5. Dayer Clément, Hérémence, 3'02"4 ; 6. Michellod Yvon, Ovronnaz, 3'03"6 ; 7. Mathey Norbert, Salvan, 3'04"8, etc.

SLALOM SPÉCIAL, deux manches

Dames toutes catégories : 1. Chamey Geneviève, Genève, 96"7 ; 2. Critti Monique, Villars, 99"2 ; 3. Burret Josiane, Sion, 103"8.

Messieurs toutes catégories : 1. Grosjean Fernand, Genève, 74"3 ; 2. Rey René, Crans, 74"6 ; 3. Michellod Yvon, Leytron-Ovronnaz, 74"7 ; 4. Pitteloud Régis, Les Agettes, 76"3 ; 5. Julier Hermann, Verbier, 79"6 ; 6. Bumann Joseph, Saas-Fee, 81"5 ; 7. Mayoraz Roger, Hérémence, 81"6 ; 8. Berchtold Walter, Riederalp, 89" ; 9. Eycholzer Arthur, Riederalp (chute) 90"8 ; 10. Revaz Jean-Marie, Sierre, 94"5, etc.

COMBINÉ ALPIN

Dames juniors : 1. Burret Josiane, Sion, 59.96.

Dames seniors : 1. Chamey Geneviève, Genève, 59.96.

Messieurs juniors : 1. Pitteloud Régis, Les Agettes, 1.55 ; 2. Siggen Arthur, Vercorin-Brentaz, 29.14 ; 3. Dayer Clément, Hérémence, 29.14 ; 4. Siggen René, Vercorin-Brentaz, 43.92, etc.

Elite-Senior I : 1. Julier Hermann, Verbier, 6.37 ; 2. Michellod Yvon, Ovronnaz, 11.79 ; 3. Eycholzer Arthur, Riederalp, 13.88 ; 4. Mayoraz Roger, Hérémence, 22.55 ; 5. Revaz Jean-Marie, Sierre, 26.62, etc.

Seniors II : 1. Grosjean Fernand, Genève, 39.10.

SION

Grand gala à la patinoire séduoise

Quelque 2500 spectateurs ont assisté hier au grand gala de patinage artistique à Sion. Ils ne l'auront point regretté. Des noms de Sion, Sierre et Martigny figuraient au programme. Citons parmi ces derniers Mlle Anne-Brigitte Schweighauser, de Martigny, qui enthousiasma le public par sa grâce et sa souplesse ; Mlle Marie-Thérèse Favez, une Séduoise qui promet, et la cadette de la manifestation, la souriante Elisabeth Schatz, de Sierre, âgée de 10 ans seulement mais pas moins décidée autant que ses compagnes d'avancer sur le chemin du succès.

Toutes les trois sont des élèves de M. Rudi Lang, professeur attitré de la patinoire de Sion et qui a également formé Mlle Liliane Crosa, de Lausanne, championne suisse 1959. Mlle Crosa, bien qu'elle ne fût pas cent pour cent en forme hier, a été vivement applaudie par le public qui ne ménagea pas non plus ses cris d'admiration devant les exécutions de la jeune Genevoise Yolande Bastardoz.

Tandis que M. Marcel Paris, 3^e au championnat suisse 59, nous enchantait par ses sauts périlleux et la sûreté de ses mouvements dans une fantaisie musicale, Michel Carrington (champion d'Angleterre) enthousiasma chacun par son numéro « L'arabesque ». En compagnie de Mlle Sissi Schwarz (championne olympique et cham-

pienne du monde en patinage couple), Michel Carrington fit preuve d'une précision qui ravit le public.

Frère et sœur : Gerda et Rudi Johner, champions suisses 1959 patinage couple, se distinguèrent par l'harmonie de leurs gestes et firent preuve d'une souplesse sans pareille.

Le couple Mme Anny Creux et Rudi Lang a largement mérité également les applaudissements pour ses danses classiques.

Dressons pour terminer une couronne au comique Jacques Furrer, qui, par ses talents de patineur et de clown, déclencha le rire dans les rangs des nombreux spectateurs. M. C.

Hier à Sion :

Championnat de patinage artistique

Hier s'est déroulé à la patinoire de la capitale le premier championnat de Sion de patinage artistique. Prés d'une vingtaine de jeunes concurrents se sont présentés sur la glace et ont fort brillamment défendu leur rang. En voici le classement :

Juniors I, comprenant les concurrents en possession d'une médaille de patinage : 1. Jost, Sion ; 2. Schweighauser, Martigny ; 3. Schatz, Sierre ; 4. Favez, Sion.

Juniors II, ceux âgés de 12 ans et plus : 1. Keller J. ; 2. Hallenbarter ; 3. Sernier ; 4. Marty ; 5. Inaebnit ; 6. Gross ; 7. Bonvin.

Pupilles, ceux âgés de moins de 12 ans : 1. de Werra ; 2. Capponi ; 3. Gianadda ; 4. Widmer ; 5. Keller ; 6. Rothermund ; 7. Kernen.

Comme il se doit, un challenge ou une coupe ont été remis aux vainqueurs de chaque catégorie, soit le challenge « Tourbillon » (Lorenz-Sports) à la cat. A ; la coupe « Treize Etoiles » (Maison Bortis) à la cat. B et la coupe « Trésor » (Germanier, Café de la Patinoire) à la cat. C.

Félicitons organisateurs et acteurs pour la réussite de ce premier championnat de Sion qui fut un beau succès et marque un point en faveur du développement du patinage artistique en Valais. M. C.

MARTIGNY

Mouvement populaire des familles

Les familles populaires de Martigny sont cordialement invitées à l'assemblée générale extraordinaire le 17 février, à 20 h. 30, au Café des Touristes. Il y aura le secrétaire permanent du M.P.F., Jean Quéloz. Programme de la soirée : La famille salariée dans les structures économiques et sociales. Le comité.

Le concours de La Forclaz

C'est en ce magnifique dimanche de la mi-février que s'est couru le slalom du Ski-Club Martigny au col de La Forclaz. Beau temps, neige dure, certes, mais qui a permis aux stylistes de faire valoir leur science.

La participation a été réjouissante et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements et manifesté leur enthousiasme aux concurrents, d'autant plus que la compétition s'avéra d'embellée très serrée. C'est à quelques poussières de secondes que les skieurs se distancèrent dans ces deux manches et alors que le toujours jeune « Tschamba-Fi » chutait à l'avant-dernière porte à la première manche et réalisait le meilleur temps à la deuxième, c'est à l'espoir Dubulluit que l'enjeu fut attribué.

Chez les dames, Claudine Darbellay ajoutait un fleuron de plus à un palmarès déjà très riche.

Les tout jeunes en ont également mis un coup et, des ojiens aux juniors, les temps se tiennent à des dixièmes décisifs.

Voici, d'ailleurs, les principaux résultats de ce concours interne dont la distribution des prix et challenges eut lieu au Café des Alpes :

OJ : 1. Grand Bernard 1'0"1 ; 2. Délez Alain 1'32".

Juniors : 1. Mabillard Claude 1'01" ; 2. Darbellay Albert 1'03"4 ; 3. Rouiller Christian 1'10" ; 4. Beth Henri 1'11"1 ; 5. Buthey J.-Cl. 1'26"2 ; 6. Dubulluit Roland 1'58" ; 7. Imboden Jean 2".

Dames : 1. Darbellay Claudine 1'05"3 ; 2. Darbellay Nicole 1'23"3 ; 3. Méroz Josy 1'28"2 ; 4. Roduit Anne 1'32"2 ; 5. Carron Liselotte 1'37" ; 6. Coquoz Eliane 1'41" ; 7. Besse Monique 1'43" ; 8. Reipichler Eva 2'49".

Seniors I : 1. Dubulluit Gaston 52"1 ; 2. Gay-Crosier Roland 54"2 ; 3. Darbellay Pierre 55" ; 4. Sandmeier Walter 57"2 ; 5. Rey Michel 1'0"3 ; 6. Kuonen Frantz 1'01"1 ; 7. Gay-Crosier J.-Claude 1'04" ; 8. Délez Paul 1'33"3 ; 9. Franc Roby 1'33"4.

Seniors II : 1. Carron Jules 1" ; 2. Roduit Georges 1'11"2 ; 3. Moreillon Gustave 1'27".

Ajoutons que l'entreprise Gorret-Cuicui avait mis gratuitement son ski-lift à la disposition des coureurs et pendant l'épreuve, ce dont chacun s'empressa d'user.

Banyl Gaines - Soutiens-gorge

MONTHEY

Décisions du Conseil communal

Le Conseil fixe la liste des congés payés octroyés au personnel communal.

— Il nomme Mlle Cécile Rast, sténo-dactylographe, en remplacement de Mlle Daves, démissionnaire.

— Il enregistre avec une vive satisfaction la nomination de M. Charles Boissard au sein du comité du Conseil des communes d'Europe, où il n'a cessé de déployer une féconde activité.

— Il charge une commission spéciale d'examiner une offre d'achat des locaux de l'ancienne manufacture de tabacs.

— Il autorise le bureau à signer un questionnaire qui lui est soumis en vue d'obtenir l'assistance judiciaire.

— Il entend un rapport circonstancié de la commission d'hygiène sur son activité en 1958 et prend acte avec satisfaction que l'inspection des denrées alimentaires n'a pas révélé de cas spécialement graves.

— Il charge le bureau d'intervenir auprès de deux propriétaires en vue d'améliorer l'hygiène de leur immeuble.

— Il entend un rapport sur la pollution de certaines eaux et prie les présidents des commissions intéressées de lui soumettre des propositions précises lors d'une prochaine séance.

— Il envisage la création d'une commission chargée de surveiller les travaux entrepris dans les bâtiments communaux.

Monthey, le 13 février 1959. L'Administration.

Flatteuse nomination

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles Boissard, de Monthey, a été nommé membre du comité du conseil des communes de l'Europe.

Toutes nos félicitations.

SIERRE

Soirée choucroute

Le parti conservateur sierois était en fête, samedi soir, à l'occasion de sa traditionnelle soirée-choucroute.

La salle de l'Hôtel Terminus était pleine dès le début de la soirée et les nombreux participants purent entendre divers exposés. A la tribune se succédèrent : MM. Salzmann, président de la ville ; Allet, conseiller communal ; Germanier, président de la jeunesse conservatrice ; von Roten, conseiller d'Etat et Fragnières, président du groupe conservateur séduoise.

Assemblée de l'ARTM

Le groupe valaisan de l'Association romande des troupes motorisées a tenu son assemblée, hier après-midi, à Sierre, sous la présidence de M. Charles Rothermund, de Sion.

Le protocole de la dernière assemblée ne donnant pas lieu à des interventions, le président passa immédiatement à son rapport d'activité. Il put ainsi signaler la bonne marche de la section, dont les effectifs vont en augmentant. Elle compte, actuellement, 466 membres. Les finances sont bonnes et de nombreux membres ont participé aux différentes manifestations comme le rallye d'automne et le tir de l'association. Des challenges seront distribués aux meilleurs concurrents de ces diverses épreuves, à la fin des délibérations.

M. Luginbühl, représentant du groupement au comité romand, fit ensuite un court exposé tout comme M. Terretaz, préposé aux assurances.

La nomination du comité, pour une nouvelle période de deux ans, devait donner lieu à une impo-

Demain, Annie Laffra sera à Martigny



On attend avec une impatience justifiée le passage d'Annie Laffra. Cette jeune et jolie artiste (ce qui ne gêne rien !) ne peut manquer d'attirer à l'Hôtel de Ville tout ce que Martigny compte de mélomanes et d'amis de la musique.

En possession de nombreux premiers prix en Suisse et à l'étranger, elle est en train de faire une grande carrière de violoncelliste. Elle a déjà couru les grands concerts d'Europe et d'Amérique et sa nature de concertiste exceptionnelle a rallié partout l'unanimité parmi les critiques les plus sévères qui reconnaissent en elle une artiste comme on en rencontre peu.

Annie Laffra sera accompagnée au piano par Michel Perret, dont le talent s'allie parfaitement au jeu de son épouse.

Donc, un régal qu'il serait impardonnable de manquer. Des œuvres fort variées également allant de Franccœur à Tchaïkovsky en passant par Brahms et Martinù. Découvertes agréables assurément qui enrichiront les connaissances des musiciens avertis comme celle des profanes. Assurance en tout cas de passer une soirée unique.

Le régal débute à 20 h. 45 (après le cours universitaire). Location chez Fessler et bons de réduction de 2 francs à retirer au magasin Migros.

Un rayon de soleil...

C'est celui que la première réunion de la Fraternité catholique des malades de Martigny a apporté dans le cœur de tous ses membres.

En effet, dimanche après-midi, une trentaine de malades se réunissaient dans la salle de Notre-Dame des Champs en vue d'unir leurs efforts et leurs peines, de retrouver, dans une ambiance familiale, une raison de vivre et d'apprendre.

M. l'aumônier Gaillard prit d'abord la parole et donna un bref aperçu de ce qu'est la Fraternité :

Ce mouvement parti de France prit rapidement de l'essor puisqu'il franchit les frontières de notre pays et même celles du Valais où les Sierois furent les premiers à en apprécier les bienfaits. La Fraternité a pour but de sortir le malade de son isolement, de l'amener à une meilleure vision des choses et surtout de lui faire comprendre qu'il n'est pas seul à souffrir et que c'est seulement en pensant à ses frères d'armes qu'il arrivera à acquiescer sûrement la guérison morale et peut-être aussi la guérison physique.

Une fois cette introduction terminée, notre aumônier nous indiqua les sujets de nos futures discussions : l'Eglise et le monde, le malade dans l'Eglise et le monde. La discussion sera certes aussi animée qu'intéressante lors des prochaines réunions qui se suivront de mois en mois. Ne manquez pas d'y venir.

Comme toujours, la journée se termina par une partie récréative et un charmant goûter. B. Giroud.

Répétition de « Rebecca »

Les musiciens de l'Harmonie municipale désignés pour accompagner le Chœur d'Hommes dans « Rebecca », de César Franck, sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu ce soir lundi, à 20 h. 30, au local de l'Harmonie.

Patinoire de Martigny

Lundi 16 : 9 à 12 h., patinoire réservée aux écoles ; 13 h. 30 à 16 h. 30, patinage (une partie pour les écoles) ; 20 h. à 22 h., patinage.

Mardi 17 : 9 h. à 12 h., patinoire réservée aux écoles ; 13 h. 30 à 16 h. 30, patinage (une partie pour les écoles) ; 20 h. à 22 h., entraînement HCM.

Mercredi 18 : 9 h. à 12 h., patinoire réservée aux écoles ; 13 h. 30, patinage (une partie pour les écoles) ; 20 h. à 22 h., patinage.

Lundi soir et vendredi soir, entraînement du Club de patinage.

Memento artistique

A la Petite Galerie. — Exposition permanente de toiles et dessins. Entrée libre.

La Fine Goutte APERITIFS LIQUEURS VINS
VCEFFRAY, Av. de la Gare, Martigny — Tél 026 / 6 00 27

sante discussion au cours de laquelle les membres insistèrent pour que M. Rothermund conserve la présidence. Ce qu'il décida finalement d'accepter. Par contre, MM. André Roduit et Roger Cavin sont démissionnaires.

Le comité comprend donc, outre M. Rothermund, MM. Charles Adler, Joseph-Antoine Dubuis, Bernard Ulrich, Pierre Denoréaz, Sylvain Zuchuat et André Siero.

M. Salzmann, président de Sierre, salua les participants au nom de la commune et les félicita pour leur bon travail.

M. Rayle, rédacteur de la « Revue automobile », entretint ensuite les congressistes sur la nouvelle loi sur la circulation routière. Enfin, M. Tarin, de Montreux, président romand, prit la parole.



La famille de Monsieur Henri Coquoz

à Salvan, remercie sincèrement tous ceux qui par leur présence et leurs messages de sympathie prirent part à sa cruelle épreuve.

Un merci spécial au Chœur d'Hommes La Mauritia et à sa dévouée infirmière, Mlle Bochatay.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Avec le baryton Michel Dens. 12.15 La discothèque du curieux. 12.30 La joie de chanter. 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo... 13.00 Mardi les gars! 13.10 Disques pour demain. 13.35 Le disque de concert. 16.00 Entre 4 et 6... Le thé en musique. 16.45 Artistes étrangers en Suisse. 17.10 Chant et piano. 17.30 Guitare. 17.45 Les chroniques du mardi. 18.15 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour, en Suisse et dans le monde... 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 La chaîne du bonheur. 20.35 Les jours heureux, pièce. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 L'épopée des civilisations. 23.15 Fin.

MERCREDI : 7.00 Réveil à deux temps en Espagne. 7.15 Informations. 7.20 Finis les rêves... 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Violon et piano. 9.15 Emission radiosoalaire : L'île rose. 9.45 Concerto pour flûte. 10.10 Reprise de l'émission radiosoalaire. 10.40 Deux œuvres inconnues de Franz Schubert. 11.00 Roméo et Juliette, de Gounod. 11.25 Quatuor. 11.35 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.25 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 13.05 D'une gravure à l'autre. 13.40 Le pianiste Jérôme Lenthal. 16.00 Voyage au centre de la terre, feuilleton. 16.20 Musique pour l'heure du thé. 16.50 Quatuor. 17.30 L'heure des enfants. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Le pianiste Eroll Garner. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir? 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Horizons du jazz européen. 23.12 O terre de mon enfance. 23.15 Fin de l'émission.

Télévision

MERCREDI : De 17.00 à 18.00 Pour vous les jeunes : « Jeux et variétés ». De 19.30 à 22.15 Eurovision. Reims : Coupe des champions européens de football, quart de finale, match de retour Reims/Standard-Liège. Météo et télé-journal. Objectif 59. Eurovision. Reims : suite. Mademoiselle Julie, un acte de Strindberg. Informations de l'ATS.

ELECTRICITE SA

Martigny - Sion - St. Maurice

Radio-Télévision enchantera votre maison

A vendre à Charrat

chambre à coucher

frêne d'olivier, grand lit 135 cm., propre et en parfait état. Urgent. Prix spécialement intéressant. Offres par écrit sous R 644 au bureau du journal.

Attention, l'hiver ne passe jamais sans laisser des traces!

N'attendez pas un printemps pénible et qui n'arrive pas, tout seul, à vous remettre sur pied.

C'est maintenant qu'il faut l'aider! Votre sang est tout empoisonné par les toxines de l'hiver, avec ses gripes, ses locaux enfumés, ses bureaux surchauffés, la toux des autres, les rhumes autour de vous, la maladie! Vous avez besoin, au même titre que toute votre famille, d'une bonne cure dépurative qui vous rendra un sang jeune, limpide, un sang tout prêt à bénéficier du renouveau.

C'est le métabolisme qu'il faut rétablir : pour une meilleure circulation du sang ; pour un meilleur fonctionnement de tous les organes (le foie, l'estomac, les reins) ; pour éliminer l'acide urique et prévenir les rhumatismes ; enfin pour avoir une meilleure mine (contre les boutons, l'acné, le teint brouillé). C'est maintenant justement que le Sirop Golliez au Brou de Noix (additionné de 15 plantes médicinales) vous fera le plus de bien. Remède naturel, très fortifiant, il agit par l'intérieur et constitue votre véritable cure dépurative de printemps.

Sirop Golliez au Brou de Noix



La cure complète (3 flacons), Fr. 22.50. La petite cure, Fr. 8.80. Le flacon d'essai, Fr. 5.—. Dans toutes les pharmacies et drogueries. A défaut une simple carte postale à la Pharmacie Golliez, Morat, et la cure vous est livrée franc domicile.

Porcherie à Martigny-Bourg

Toujours à disposition des porcelets à partir de 5 tours.

Se recommandent : BURKHALTER & DECAILLET

Dépôt Aliment Malosa-Schenk

Martigny-Ville Tél. 026 / 6 12 41

(Ferme Marius Giroud)

GARAGE DU LÉMAN S. A.

MARTIGNY-VILLE

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle que, à partir du 15 février 1959, nous avons repris l'ancien garage Nord-Sud, à Martigny-Bâtiaz.

Dès cette date, le garage OZO, à Martigny-Gare, ne sera plus exploité par nous.

Gérard DEVILLAZ

Agence SIMCA, Martigny-Ville



CE SOIR CINE-CLUB

DÈS DEMAIN

CINÉMA CORSO

PARENTS...

ATTENTION!

à la jeunesse qui veut jouir de la vie par tous les moyens

Ce film est une mise en garde

LE DÉSIR MÈNE LES HOMMES

Le sensationnel film français d'atmosphère avec

Magali Noël — Philippe Lemaire
Christian Margaud — Raymond Bussières

Dès 18 ans révolus

Dr TROILLET

ORSIERES

absent

du 16 au 26 février

Machines à écrire



Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter

SION
027 / 2 10 63

DUVETS

neufs, remplis de ml-édredon, gris, léger et très chaud, 120 cm. X 160 cm., à Fr. 40.—. Même qualité : 140 cm. X 170 cm., Fr. 50.—. Oreiller, 60 cm. X 60 cm., Fr. 9.50. Port et emballage payés.

A la

Maison du Confort

Banque 7. Le Locle

Téléphone 039 / 5 34 44

Par suite de maladie, la place de

gérante de kiosque

à Ardon est à repourvoir. Place stable et bien rétribuée. Mise au courant possible.

Offres avec photo sont à adresser à KABAG AG, Case postale 328, Aarau.

Pour tout achat de meubles

Une seule adresse :

Reichenbach & Cie S.A. SION

FABRIQUE DE MEUBLES

14 vitrines d'exposition

Bâtiment LA MATZE, Pratifori - SION

Employé de bureau

cherche place de suite dans entreprise, bureau ou magasin. Place stable.

Ecrire sous R. 642 au bureau du journal.

On demande

jeune fille

pour travaux de bureau. Connaissance dactylographie.

S'adresser au Garage du Léman, Martigny - Ville, Tél. 6 19 01.

Vacher

est demandé pour soigner 7 vaches en basse montagne. Pas de fabrication. Entrée début juin 1959.

S'adresser à Adrien Jouvénat, Glutières s/Ollon, VD.

Traitement d'hiver avec

VÉRALINE 3

(dinitrocarbolineum)

jusqu'au début de mars.

ou avec

VÉRALINE 05

(oléo-parathion)

du début de mars au débourement

Pour garantir un bon début de lutte contre la tavelure, ajouter 0.2% de Cupromaag à la Véraline 05.

DR R. MAAG S.A. DIELSDORF / ZH

au fil de la

Semaine

CONFIANCE AU BLANC...

qui porte



La saison du Blanc est ouverte, ce « Blanc » qui prend des teintes d'arc-en-ciel et qui met une note de gaieté aussi bien à la cuisine qu'à la chambre à coucher.

C'est donc le moment propice, Mesdames, pour choisir le complément du trousseau familial et pour vous, jeunes fiancés, d'acheter votre trousseau.

Venez visiter notre rayon de « Blanc », nous nous ferons un plaisir de vous conseiller dans le choix judicieux de votre trousseau.

Nous invitons les fiancés à nous demander une carte spéciale qui leur donnera des avantages pour leurs futurs achats.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI...

choisit la jupe Gor Ray, pratique et de coupe parfaite qui est en vente à notre rayon de confection. Essayer Gor Ray c'est l'adopter! Consulter nos vitrines spéciales et vous serez déjà séduites.

OUVREZ L'ŒIL... ET LE BON...

et vous serez conquises, Mesdames, par les blouses confectionnées dans une nouvelle texture « Minicare », le tissu idéal qui se lave comme un mouchoir et ne nécessite pas de repassage.

Notre rayon de blouses vous propose trois ravissants modèles de blouses « Minicare », dès Fr. 14.90 déjà.

QUOI DE NEUF DANS LES TAPIS?...

Vous le saurez en venant jeter un coup d'œil à notre rayon où nous recevons journalièrement les dernières nouveautés.

Vous savez certainement qu'un tapis crée de l'ambiance et donne une note personnelle à votre intérieur.

Nous attendons votre visite et notre vendeur se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous pourriez désirer.

OK au 37



A FAIRE DRESSER LES CHEVEUX SUR LA TÊTE...

Il ne s'agit pas d'un roman noir, mais... d'une lotion capillaire qui réussit où tout a échoué. OK 37, produit des Laboratoires Theuss, à Lausanne, a obtenu des résultats surprenants.

Vous qui n'aviez plus d'espoir, vous devriez l'essayer et traiter votre cuir chevelu avec O Kay 37.

Ce produit est en vente au rayon de parfumerie Innovation.

DES CLIENTS AVISÉS...



Etes-vous du nombre de ces clients avisés, qui, chaque semaine passent au rayon « Tout à Fr. 1.— » de l'Inno? Ils savent qu'ils y trouveront un choix d'articles constamment renouvelé et des « bonnes affaires » qui en valent la peine. Pourquoi ne feriez-vous pas aussi comme eux?

NON, CE NE SONT PAS DES SOLDES...

Mais à ce prix-là, c'est un tour de force de l'Innovation de pouvoir vous offrir un excellent café à Fr. 3.85 la livre, vous avez bien lu... la livre.

Au rayon Alimentation, vous trouverez tout l'assortiment des cafés Trottet, torréfaction journalière.

L'OFFRE DE LA SEMAINE...

Nappes en plastic imitation lin, coloris crème, dimensions 130 x 160 cm., au prix extraordinaire de

Fr. 1.95

JUAN CATALANO...

avec Norman Maine et son orchestre, chante quatre chansons du Festival de la Chanson française 1958 :

- Les Gitans
- Vagabond
- Mélodie perdue
- Rose d'Or

Juan Catalano a pulvérisé les prévisions et est arrivé premier au Festival de la Chanson française 1958 à une écrasante majorité.

Ce disque est en vente à notre rayon « Disques et radios » au prix de Fr. 7.65.

OUVREZ L'Œil

ET LE BON...

FAITES VOS ACHATS A L'INNOVATION.

Les nouveaux



patrons Ringier en couleurs



sont là!

T. 61154
T. 61155

CINEMA ETOILE
MARTIGNY

Lundi 16 : dernière séance
Mardi 17 : RELACHE
Conférence du Rd Père Stihle

Panache, action, héroïsme... Un « western » fabuleux

La charge des tuniques bleues

avec Victor MATURE * Cinémascope - Technicolor

Dès mercredi 18 : UN ENORME ÉCLAT DE RIRE avec
FERNANDEL et TOTO
dans
LA LOI C'EST LA LOI
Il sera prudent de profiter des premières séances



Bontis
La belle confection
avenue de la Gare

**Avantageux
Machines
à trancher**

mod. Berkel électrique, en très bon état. Cédées à moitié prix.

Maison W. Hofmann, Langenthal, ☎ 063 / 2 19 37.

SPECTACLES

Cinéma Etoile Martigny

Lundi 16 (dernière séance). Du panache, de l'action, de l'héroïsme... voici une lutte farouche et sans merci, un western fabuleux qui enthousiasmera tous les amateurs du genre : **LA CHARGE DES TUNIQUES BLEUES**, avec Victor Mature et présenté en cinémascope et en technicolor. Une charge intrépide où leur héroïsme les conduisit à la victoire !...

Mardi 17 : Relâche : Conférence du Rd Père Stihle.
Dès mercredi 18 : Un énorme éclat de rire avec une de ces savoureuses histoires du Midi qui soulève des tempêtes de rire. Fernandel et Toto dans **LA LOI C'EST LA LOI**, un film de Christian Jaque, avec Noël Roquevert, Renée Genin, Dinan, Jean Borchard, etc. etc. Des aventures très imprévues et variées... des situations désordonnées et cocasses... 1000 péripéties inattendues... tout cela parce que... la loi c'est la loi !

« **Le désir mène les hommes** » au Corso

Ce soir, lundi : ciné-club. Au programme : **ORPHÉE**, de Jean Cocteau.

Dès demain, mardi, le Corso présente le sensationnel film français d'atmosphère : **LE DESIR MÈNE LES HOMMES**, avec Magali Noël, Philippe Lemaire, Christian Marquand, Raymond Bussières, Gérard Blain. Parents... attention à la jeunesse qui veut jouir de la vie par tous les moyens ! Ce film est une mise en garde ! Il faut voir les choses comme elles sont. Face à une certaine jeunesse qui veut vivre à tout prix, qui traite parents et aînés de « croutants » et de « amortis », quel exemple ont-ils à lui offrir ? Ce film pose le problème sans pour autant prétendre le résoudre.

Dès demain, mardi, tous les soirs à 20 h. 30. Location : 6 12 22. Interdit sous 18 ans.

HOTEL DE VILLE - MARTIGNY

Mardi 17 février, à 20 h. 45

RECITAL

Annie Laffra + Michel Perret

violoncelle piano

Oeuvres de Françoise, Brahms, Martinù et Tchaïkowsky

Prix des places : Fr. 1.50, 2.50 et 4.—. Bons de réduction à retirer au magasin Migros. Location : Fessler, musique.

-90

par jour, c'est la dépense minuscule pour le grand plaisir d'un

abonnement-télévision

Sont mis à la disposition des abonnés les célèbres appareils **SCHAUB-LORENZ**. Grand écran-image 972 cm². Des milliers d'amis de la TV sont des abonnés enthousiastes.

Demandez les prospectus.

Radio Steiner

Steiner SA, Valentin 25, Lausanne

SOURDS

TOUT NOUVEAU

Notre petit appareil :

- * sans fil
- * sans bouton à l'oreille

se plaçant derrière l'oreille. L'idéal pour les non-porteurs de lunettes.

Autre avantage : s'adapte à chaque cas.

Nous vous invitons à venir le voir et l'essayer, sans engagement, le **JEUDI 19 FÉVRIER**, de 10 h. à 18 h. 30.

Pharmacie Ed. Lovey
PLACE CENTRALE - MARTIGNY
Lunettes et appareils auditifs



Toujours bien habillé

Confections
P.-M. Giroud
Martigny
Ragutti Chaussures

Monteurs électriciens

sont demandés par bonne entreprise.

Faire offres à H. Wenger, électricité, rue Neuve 8, Nyon (VD).

A vendre

1 taureau

Hérens, 13 mois, marque laitière, ainsi que

betteraves

blanches demi-sucrières à Fr. 6.— les 100 kg.

Clément Gay, Charrat.

A vendre à la sortie de Martigny, en bordure de la route cantonale Martigny-Charrat.

parcelle

de 7000 m².

S'adresser au bureau du journal sous R. 603.

Mototreuils

Martin, portatifs, légers, avec embrayage, mot. 2 ou 4 temps. Demandez visite.

Ls Deschamps, Renens.
☎ 021 / 25 93 09.

Pour revendeurs fond de magasin

Choix magnifique de 50 complets jeunes gens à 45 francs, pure laine, 100 costumes tailleurs à 20 et 40 francs. — Rendez-vous par téléphone : 021 / 23 30 85, Lausanne.

On demande dans entreprise de Martigny

dactylo

connaissant les travaux de bureau, facturation, paies, etc. Entrée tout de suite.

Ecrire sous chiffre R. 380 au bureau du journal.

Enchères publiques

Les hoirs de Denis Delitroz, d'Alexis, à Etier-Vollèges, vendront aux enchères publiques volontaires, mardi 24 février 1959, à 14 h. 30, au Café de l'Union, à Mazembroz-Fully, les immeubles suivants sur terre de Fully :

- vigne aux Parollés de 145 m²
- vigne aux Claives de 1167 m²
- maison au village de Mazembroz

Prix et conditions seront communiqués à l'ouverture des enchères.

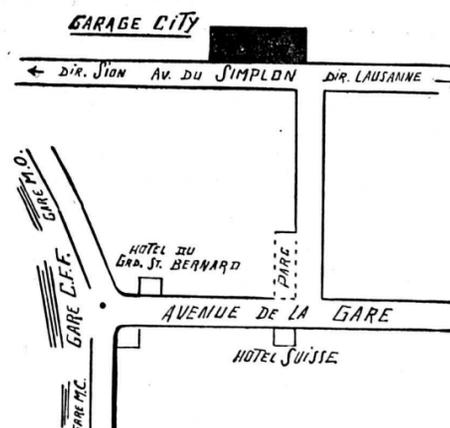
Arthur Bender, avocat et notaire
Martigny-Ville

A 150 m. de la gare CFF

Garage „City“

MARTIGNY - Avenue du Simplon

OUVERTURE



● Ouvert jour et nuit ●

● Ouvert jour et nuit ●

Service d'entretien complet — Toutes réparations courantes

Lavages, graissages « Marfak » — Dépannages

Taxis-service (bus 10 pl.) — Parking chauffé, 60 voitures avec places réservées

Benzine, Huiles et Graisses « Caltex »

★

Par un travail soigné et du personnel à la hauteur de sa tâche, je compte mériter la confiance de chacun

FRANCIS BESSE, MARTIGNY, téléphone 026 / 6 12 80

Je demande à louer tout de suite

appartement

1 ou 2 pièces, avec ou sans confort, à Martigny-Ville ou au Bourg.

Ecrire au journal sous R. 645.

Cherche à louer à Martigny

magasin

30-40 m² avec dépôt ou arrière magasin, si possible avec appartement.

S'adresser sous R. 643 au bureau du journal.

Martigny-Bourg

PERDU. — La personne qui aurait pris une canadienne par mégarde à l'Auberge du Mont-Blanc est priée de la rapporter.

R 606

Cherche à louer pour août

CHALET

pour famille (5 pers.) au-dessus de 1200. Offre détaillée.

Mottaz, Béthusy 88, Lausanne.

Vacher

pour 12-15 vaches et suivants est demandé pour la saison d'alpage, du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.

Adressez les c'fres à Michel Favre, Vers-l'Eglise sur Aigle.

Plusieurs centaines de kilos de

maculature

propre à Fr. 15.— les cent kilos.

Imprimerie Pillet, téléphone 026 / 6 10 52, Martigny.

UNION DE BANQUES SUISSES

CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le vendredi 27 février 1959, à 15 heures, dans la salle de musique de chambre du Bâtiment des congrès à Zurich (Kongresshaus, Gotthardstrasse 5, entrée porte U)

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1958. Rapport des contrôleurs. Affectation du bénéfice net.
- Décharge à l'administration.
- Nominations.
- Divers.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 16 février au 25 février 1959 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets des titres de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

Pendant la même période, le bilan, le compte de profits et pertes, de même que le rapport annuel contenant les propositions du Conseil d'administration pour la répartition du bénéfice net et le rapport des contrôleurs sont à la disposition de MM. les actionnaires chez notre siège et toutes nos succursales et agences.

13 février 1959.

UNION DE BANQUES SUISSES
Au nom du Conseil d'administration :
Le Président : F. Richner

OCCASION UNIQUE POUR MARTIGNY

Nous vendons et louons (déduction de la location en cas d'achat)

Vendredi le 20 février 1959, à Martigny au Café Alpina, de 14 à 22 heures

45 APPAREILS A TRICOTER D'OCCASION à deux fontures depuis Fr. 180.— à une fonture depuis Fr. 70.—

Il s'agit de reprises. Les prix sont donc extrêmement favorables. En même temps DÉMONSTRATION de tous les nouveaux modèles ORION.

Hans Moser - Bienne 6
Agence générale pour les appareils à tricoter ORION

ÉTRANGER

Le nouveau parlement italien

M. Antonio Segni, président du conseil désigné, a constitué hier son ministère, et en a soumis la liste à M. Giovanni Gronchi, président de la République. Ce cabinet est entièrement composé de membres de la démocratie-chrétienne, parti qui compte à la Chambre 273 députés sur 596. Il est donc homogène et minoritaire. Il aura le soutien, ou l'abstention bienveillante, du parti libéral, et sans doute de la droite.

M. Giuseppe Pella, qui appartient à la droite de la démocratie-chrétienne, reçoit le ministère des affaires étrangères. M. Pella est un partisan convaincu de l'Alliance atlantique et de l'étroite collaboration avec la France, la Grande-Bretagne et avec les autres puissances démocratiques occidentales.

Des avions français auraient mitraillé un groupe de Tunisiens

Un communiqué du secrétariat d'Etat tunisien à l'information a annoncé, samedi soir, que « trois avions de chasse venant d'Algérie ont ouvert le feu à basse altitude samedi matin à 6 h. GMT au lieu dit Alep Ratma, en territoire tunisien à 15 km. de la frontière et à 21 km. à l'ouest de Nefta (gouvernorat de Tozeur) sur un groupe de Tunisiens rassemblés depuis la veille pour prendre part à une opération de destruction de sauterelles.

« On compte deux morts, huit blessés dont sept dans un état grave et quatre disparus.

« Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a adressé dans la soirée une protestation très énergique à l'ambassade de France. »

Commentant cet incident, M. Masmoudi, secrétaire d'Etat à l'information, a déclaré :

« Survenu au lendemain du discours du chef de l'Etat jugé conciliant par la presse française et des propositions constructives qu'il vient de faire dans une interview, cet incident « sort de l'ordinaire » et revêt un caractère particulièrement grave. Est-ce la réponse à Bourguiba ? »

La France dément cependant la nouvelle.

La grippe en Grande-Bretagne

L'épidémie de grippe prend des proportions alarmantes au Royaume-Uni. Cent quarante-quatre décès ont été enregistrés au cours de la première semaine de février pour les seules régions de l'Angleterre et du Pays de Galles, contre 54 la semaine précédente. La maladie a encore progressé cette semaine. La plupart des victimes étaient âgées de plus de 55 ans.

VALAIS

Les trois évadés de Gretelongue n'ont pas couru longtemps

Profitant « au mieux » du repos de midi, trois détenus du pénitencier de Gretelongue avaient réussi à tromper la surveillance de leur gardien et à s'enfuir.

Alors que l'un des trois devait être rejoint peu après sa fuite, les deux autres (Gilbert Rey et Paul Amacker) avaient pris le large. Ils n'ont pu néanmoins se mettre en lieu sûr car après deux jours de liberté ils ont été arrêtés dans la région de Viège.

Paul Amacker avait même déjà troqué son complet de détenu contre des habits civils et roulait en direction du Simplon à bord de la voiture d'un complice. Il a été néanmoins reconnu par un gendarme qui surveillait toutes les voitures.

L'homme de loi dut user de son pistolet d'ordonnance pour arrêter le fugitif. Une véritable chasse à l'homme s'en suivit, l'évadé ayant brusquement sauté hors de la voiture pour se cacher dans la campagne.

Le détenu ne se rendit que lorsqu'il fut gravement atteint en pleine poitrine par une balle. Il a été conduit à l'hôpital de Viège avec un poumon perforé. Les deux autres évadés ont été enfermés à nouveau au pénitencier cantonal.

Veinards en gros

Le dernier tirage de la Loterie romande du 31 janvier, à La Sagne, a eu un caractère exceptionnel. En effet, alors que les gros lots se répartissent généralement en tiers, cette fois-ci, ils ont été gagnés en entier. C'est ainsi qu'un billet entier de Neuchâtel a gagné 100 000 francs et qu'un billet entier de Genève a gagné les 50 000 francs. Voilà qui démontre qu'il faut parfois savoir jouer sa chance sans la fractionner.

Tous les autres lots, petits et moyens, se sont répartis équitablement dans les autres cantons romands.

Banque populaire de Sierre

En séance du 11 février 1959, le Conseil d'administration a pris connaissance du résultat de l'exercice 1958, qui est très satisfaisant.

Le bénéfice net ressort, y compris le rapport de l'année précédente et après amortissements d'usage, à Fr. 265 825.— contre Fr. 217 524 05 en 1957.

L'assemblée des actionnaires est fixée au 14 mars 1959 à l'Hôtel Arnold, à Sierre.

Il sera proposé de distribuer un dividende de 7,143 %, de verser Fr. 60 000.— à la réserve statutaire, Fr. 10 000.— à diverses œuvres d'utilité publique de Sierre et environs et de reporter Fr. 47 820.— à compte nouveau. Il a en outre été viré aux réserves ouvertes Fr. 10 000.— provenant de l'augmentation du capital de l'année dernière.

La banque est affiliée à l'Union suisse de banques régionales, Caisses d'épargne et de prêts, laquelle procède à des révisions périodiques. La dernière a eu lieu en décembre 1958.

Union des banques suisses

Dans sa séance du 13 février 1959, le conseil d'administration de l'Union des banques suisses a arrêté le bilan et le compte de profits et pertes de l'établissement au 31 décembre 1958. Déduction faite d'amortissements pour une somme de Fr. 5 231 846 74 et après attribution de Fr. 4 367 885 05 aux Caisses de pensions du personnel, le bénéfice net s'élève à Fr. 21 019 573 02 contre Fr. 19 331 540 88 pour l'exercice précédent. Compte tenu du report de l'année dernière s'élevant à Fr. 1 768 266 48, une somme globale de Fr. 22 787 839 50 est ainsi mise à la disposition de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 27 février 1959.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de répartir un dividende de 10 %, d'attribuer une somme supplémentaire de Fr. 1 000 000.— aux Caisses de pensions du personnel, et de verser Fr. 10 000 000.— au Fonds de réserve spécial. Une somme de Fr. 1 537 839 50 sera reportée à compte nouveau.

De bourgs en villages

Montana

† M. ADOLPHE BERCLAZ. — C'est avec une profonde consternation que la population de Montana apprenait, mercredi soir, la mort de M. Adolphe Berclaz, retraité SMC.

Le défunt, qui était fort connu à Montana et dans les environs, travailla dès sa jeunesse pour la Compagnie des chemins de fer SMC. Il y resta très longtemps, et c'est après avoir eu une jambe amputée qu'il dut quitter son travail pour entrer dans une clinique de la station. Bientôt il fut mis au bénéfice de sa retraite ; et c'est au bel âge de 67 ans que Dieu l'a rappelé à lui. A sa famille, à tous ses enfants et à ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

Bluche

JAMBE CASSÉE. — M. Pierre Amos, employé à la Société de développement de Montana, était occupé à combler un virage sur la piste de descente lorsqu'il fit une chute assez violente. On lui apporta les premiers soins et l'on put constater qu'il avait la jambe gauche brisée. Son état a nécessité son transport à l'hôpital régional de Sierre. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. C'est la deuxième fois en l'espace de 4 ans que M. Amos se brise une jambe en skiant.

UNE BRILLANTE JOURNÉE. — Le collège international de Milan a choisi, cette année, le charmant village de Bluche pour organiser son traditionnel concours de ski. Le matin, à 8 heures, le village était dans l'ambiance. En effet, 200 élèves venaient d'arriver par chemin de fer, et tout ce petit monde était occupé à essayer une paire de skis, afin de faire bonne figure dans les épreuves qui devaient se dérouler le matin et l'après-midi. En premier lieu, nous avons assisté à deux épreuves de descente. La première se déroula sur la piste Standard, où nous vîmes les concurrents de la catégorie « seniors » se disputer le magnifique trophée ; la seconde se déroula sur la piste facile réservée uniquement aux juniors. Là aussi la lutte pour l'obtention du challenge fut très serrée. L'après-midi, l'institut alpin des « Roches », organisait son concours annuel.

Félicitons les heureux initiateurs de cette journée qui fut pleinement réussie.

Ardon

VIOLENT INCENDIE. — Un violent incendie a éclaté, ce matin, au bâtiment de M. Jules Déliroz, boucher à Ardon. On ignore les causes du sinistre qui fit plusieurs milliers de francs de dégâts. Plusieurs pièces d'appartement ont été détruites. Les pompiers, bien dirigés par M. Gilbert Gillioz, ont fait du bon travail.

Charrat

CHEZ NOS AMIS TIREURS. — La Société de tir de Charrat a tenu dernièrement, à la maison communale, son assemblée générale annuelle sous la présidence appréciée de M. René Darioly. Tous les objets à l'ordre du jour furent liquidés dans le meilleur esprit et promptement grâce aux exposés succincts mais clairs des membres en fonction du comité.

Dans un intéressant rapport, le président retraça l'activité de la société durant l'année écoulée, activité réjouissante au cours de laquelle les tireurs charratins ont maintenu leur rang dans les diverses compétitions auxquelles ils furent appelés à participer.

L'ancien cabinet, parvenu au terme d'une longue et méritante activité, entend laisser les rênes en d'autres mains. Discussions et propositions se succèdent pour aboutir à un statut quo adéquate, de sorte que le nouveau comité de ces adhérents se trouve constitué comme suit : président, Robert Darioly ; membres, Serge Moret, Marcien Giroud, Gérard Volluz.

Le tir 1958 pour l'attribution du challenge a donné les résultats suivants : Pointet Paul, 252 ; Chappot André, 247 ; Darioly René, 246 ; Gaillard Reno, 236 ; Volluz Gérard, 228 ; Moret Félix, 227 ; Darioly Robert, 223 ; Giroud Louis, 218 ; Dini Aloys, 214 ; Cay Robert, 271.

Terminons en félicitant comme il se doit tous ces heureux disciples de Guillaume Tell.

TOUR D'HORIZON

Le miracle de Chypre

L'affaire de Chypre paraît être en bonne voie de solution. Il ne reste plus que l'approbation par la Grande-Bretagne de l'accord gréco-turc réalisé à Zurich pour la constitution d'une république dans l'île. Une conférence tripartite aura lieu demain mardi à Londres à cet effet ; Mgr Makarios y participera en qualité de chef de l'ethnarchie. La Fortune est changeante : l'évêque patriote, jadis exilé aux Seychelles, est aujourd'hui traité comme un « interlocuteur valable » de la population cyprote.

Des voix discordantes se sont toutefois élevées dans les milieux partisans de l'Enosis, c'est-à-dire de l'union avec la Grèce. Tel est, entre autres, l'avis de Mgr Kyprianos, évêque de Cyrène. Mais on peut penser raisonnablement que l'arrangement proposé est le meilleur que l'on pouvait attendre dans les circonstances actuelles et qu'il dénote, de la part des ministres grec et turc qui l'ont conclu, un louable effort de compréhension, dont la sincérité ne peut être mise en doute. Tandis qu'on piétine toujours à Genève dans la discussion sur l'arrêt des expériences nucléaires, l'accord de Zurich a été prestement enlevé. Un record qui mettra fin à une sanglante tragédie ! Puisse la grande conférence quadripartite avoir autant de succès !

La tension franco-tunisienne

M. Bourguiba a exprimé le désir de rencontrer le général de Gaulle afin d'harmoniser les relations, en ce moment très tendues,

entre les deux pays. On sait que plusieurs ressortissants français ont été arrêtés en Tunisie où l'on fait état d'une organisation d'espionnage dans le cadre de la coopération technique française. Dans un exposé qu'il a fait de cette affaire, le président tunisien a notamment déclaré : « Je ne désespère pas de voir cet abcès complètement vidé et que nos relations une fois purifiées se renouvellent avec des personnes loyales, qui ne transigent pas avec la confiance, et ainsi cette crise aura été utile. »

En application de la décision du gouvernement tunisien, tous les fonctionnaires français employés dans les PTT avaient été congédiés. Cette affaire a naturellement provoqué de vives réactions en France. Le groupe UNR de l'Assemblée nationale, notamment, proteste contre ce qu'il appelle « des procédés inqualifiables ».

Renouveau de fronde

Il n'est bruit en ce moment en France — après l'affaire Lacaze et celle des « ballets roses » — que de nouvelles inculpations mais cette fois pour atteinte à la sécurité et au prestige de l'Etat. Des journaux ont été saisis, tels que « Rivarol » et « Salut public », d'extrême-droite, et « L'Express », de tendance méridionale. « Rivarol », par exemple, se fait le champion de la réhabilitation du régime de Vichy et il a publié des articles considérés comme injurieux pour le chef de l'Etat. En ce qui le concerne, « L'Express » a protesté pour le motif que son

Morgins

M. BAPTISTE MARTENET. — Nous apprenons avec peine le décès, après une courte maladie, de M. Baptiste Martenet, âgé de 58 ans. M. Martenet a fonctionné durant plusieurs années comme agent de police de la station de Morgins où il était très estimé. Ce décès laisse naturellement un vide dans la station, tant on était habitué à rencontrer ce visage sympathique. A sa veuve vont nos sincères condoléances.

Isérables

AVEC LES RAIFFEISENIENNES. — Assistance record à l'assemblée annuelle ordinaire des membres et sympathisants de la Caisse Raiffeisen locale : plus de deux cents personnes. A remarquer l'aménagement parfait de la salle du Cercle, enguirlandée pour la circonstance...

Situation financière de la Caisse ? Pourquoi vous en parler puisque, à toutes fins utiles, chaque sociétaire avait reçu un exemplaire photocopié des comptes et du bilan 1958. Près de 1200 opérations bancaires !

Pensons plutôt au côté... artistique et technique de la soirée. L'an dernier, c'est M. l'abbé Crettol qui, par une causerie aussi captivante que bien documentée, avait tenu l'auditoire en haleine pendant plus d'une heure.

Son successeur, M. Hermann Geiger. Pourquoi ajouter « le pilote des glaciers » puisque nous savons bien qu'il s'agit là d'un pléonasme !

Comme l'a dit M. Michel Favre, remerciant le capitaine Geiger, en fin de soirée « nous avons trouvé un technicien de l'aviation ; plus encore un artiste et un poète, un conférencier captivant et aisé ; mieux que cela : un chrétien. »

En résumé, une assemblée annuelle fort intéressante et instructive. Et ce qui ne gêne rien : un public attentif et silencieux d'une façon presque... parfaite.

LE DERNIER CONCOURS. — Le Ski-Club fait décidément preuve d'une belle vitalité : après avoir organisé successivement son concours interne, puis son premier trophée du Mont d'Audde, il vient de mettre sur pied, hier, sa compétition annuelle interclubs. Temps parfait, participation... plus que parfaite. Pistes en bon état. Cinq sociétés sœurs y avaient délégué leurs meilleurs coureurs : Nendaz, Riddes, Ayent, Torgon, Evolène, sans parler de concurrents isolés, ne défendant pas de couleurs précises.

Voici d'ailleurs les principaux résultats : Slalom spécial, juniors et OJ : 1. ex-æquo : Mariéthoz Jacques et Lambiel Donat, Nendaz et Isérables, 39" 8 ; 2. Michelet André (OJ), Nendaz, 44" ; 3. Bressoud Jean-Luc, Torgon, 44" 2 ; 4. Constantin Georges, Wildhorn-Ayent, 44" 6 ; 5. Vouillamoz Freddy, Isérables, 45" 4, etc.

Slalom spécial seniors I : 1. Gaudin Jean, Evolène, 37" 7, meilleur temps de la journée ; 2. Chevrier Jean-Pierre, Evolène, 38" 7 ; 3. Noir Roger, Riddes, 40" 2 ; 4. Chevrier Jean, Evolène, 40" 8 ; etc.

Descente juniors : 1. Lambiel Donat, Isérables, 1' 56" 2 ; 2. Michelet Joseph, 2' 17" 4 ; 3. Deléze Michel, Nendaz, 2' 34" 3 ; 4. Constantin Georges, Ayent, 2' 47" 4 ; 5. Michelet André (OJ), Nendaz, 2' 48" 1 ; etc.

Descente seniors : 1. Duc Nicolas, Isérables, 2' 12" 4 ; 2. Gaudin Jean, Evolène, 2' 14" ; 3. Guglielmina Charly, Riddes, 2' 25" 2 ; 4. Vouillamoz Georges, de Marc, Isérables, 2' 28" 1 ; 5. Chevrier Jean-Pierre, Evolène, 2' 39" 2 ; etc.

Combiné II, juniors : 1. Lambiel Donat, Isérables, 3.36 pts ; 2. Michelet Joseph, Nendaz, 26.88 ; 3. Deléze Michel, Nendaz, 44.12 ; etc.

Combiné II, seniors : 1. Gaudin Jean, Evolène, 14.36 ; 2. Duc Nicolas, Isérables, 21.84 ; 3. Chevrier Jean-Pierre, Evolène, 26.24 ; etc.

Combiné II, seniors II : 1. Rappaz Martial, Riddes ; 2. Crettenand Jules, Isérables.

Combiné II, OJ locale : 1. Crettenand Joseph, de Louis ; 2. Crettenand Jean-Louis, de Luc ; etc.

Résultat encourageant pour les skieurs locaux : le challenge interclubs échoit au Ski-Club Rosalanche d'Isérables.

Journée très réussie. GM.

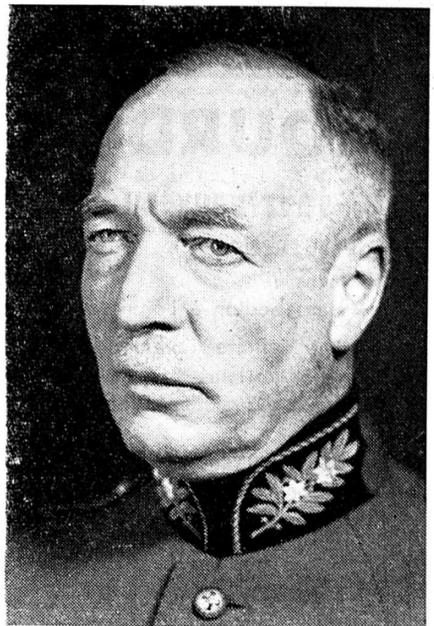
REVUE SUISSE

Sanctions contre les grévistes bâloises

Jeudi, le gouvernement bâlois a renseigné le Grand Conseil sur les mesures disciplinaires dont le Département de l'instruction publique devrait disposer contre les membres féminins du corps enseignant qui se sont rendus coupables d'infraction à leurs devoirs de service en ne se présentant pas à leur travail le jour où elles firent une grève de protestation contre le résultat de la votation fédérale du 1er février. Le porte-parole gouvernemental, M. Zschokke, a fait savoir que les participantes à la grève étaient frappées d'une réduction de traitement et d'une réprimande écrite.

Le Conseil d'Etat est d'avis qu'il a de ce fait rempli son devoir, aucun fonctionnaire de l'Etat n'étant autorisé à interrompre le travail de son propre chef.

Mort du commandant de corps Ulrich Wille



Le commandant de corps Ulrich Wille, fils du général Wille, a succombé à une grave maladie dans sa propriété de Mariafeld, à Feldmeilen, à l'âge de 82 ans. En 1924 il était commandant des écoles centrales, puis commandant de l'ancienne 5^e division, chef d'arme de l'infanterie et, de 1939 à 1942, chef de l'instruction à l'état-major général de l'armée. Wille, d'origine neuchâteloise, était bourgeois de La Sagne et de Zurich.

Vol de lingots d'or à Bâle-CFF

Tous les services de police de Bâle ont été mis, vendredi après midi, en état d'alerte par un vol qui a été commis, vers midi, dans la gare centrale de Bâle, où des inconnus ont dérobé, dans un fourgon postal plombé des chemins de fer allemands, dix lingots d'or d'une valeur totale de 94 500 francs suisses et d'un poids de vingt kilos. Ces lingots étaient contenus dans un sac postal et appartenait à une grande entreprise bancaire de Bâle.

Jusqu'ici la police n'est en possession d'aucun indice permettant de la mettre sur les traces des voleurs.

Les dix meilleurs films de 1958

L'Association de la presse cinématographique suisse a désigné les dix meilleurs films présentés en Suisse en 1958. Sur 83 titres, elle a choisi les suivants :

1. « Douze hommes en colère » ; 2. « Le pont de la rivière Kwai » ; 3. « Mon oncle » ; 4. « C'est arrivé en plein jour » ; 5. « Les tricheurs » ; 6. « Wild is the Wind » ; 7. « Quand passent les cigognes » ; 8. « Das Maedchen Rosemarie » ; 9. « Ascenseur pour l'échafaud » ; 10. « Les sentiers de la gloire ».

Le point final sous l'affaire du « P-16 »

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a approuvé la convention entre le département militaire fédéral et la fabrique d'avions et de véhicules d'Altenrhein SA concernant les conséquences de la résiliation des contrats relatifs à la construction de l'avion « P-16 », notamment de celui ayant trait à la série d'essai.

L'indemnité de résiliation a été fixée à 1 million de francs alors que le matériel cédé à Altenrhein représente une valeur de 4 à 6 millions. La fabrique d'Altenrhein est décidée à poursuivre ses essais avec le « P-16 » et il semble qu'elle aurait un acheteur éventuel en Asie. La Confédération a consacré 40 millions à la construction d'un avion dont sera peut-être dotée l'armée des Indes.

Fully

CROIX-ROUGE RAMASSAGE DE VÊTEMENTS. — Pâques, le printemps sont bientôt là ! Ménagères, vous allez faire la « grande revue ». En sortant de vos armoires vêtements et chaussures en bon état, mais trop petits pour vos enfants, ou ne vous servant plus, ne vous posez pas la question : « Que vais-je en faire ? » Apportez-les aux adresses suivantes : Mmes Henri Roduit, Fontaine ; Clément Carron, Vers l'Eglise ; Edouard Dorsaz, Châtagnier.

Le Comité de la Croix-Rouge vous remercie d'avance. Grâce à vous, avec le soleil du printemps, un rayon de bonheur pénétrera dans plus d'un foyer. Le Comité, section locale.

VARIÉTÉS

Baptême communiste en Hongrie

« Nepszabadsag » annonce qu'un « baptême communiste » a eu lieu récemment dans une usine de Pecs, où un ouvrier avait demandé que son fils soit baptisé par le parti.

La cérémonie s'est déroulée en présence des responsables politiques et syndicaux. La marraine était la secrétaire de la section locale du parti. Après quelques toasts, la cérémonie s'est terminée par des chants révolutionnaires.

Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin où personne ne marche. Proverbe oriental.

Alphonse Mex.